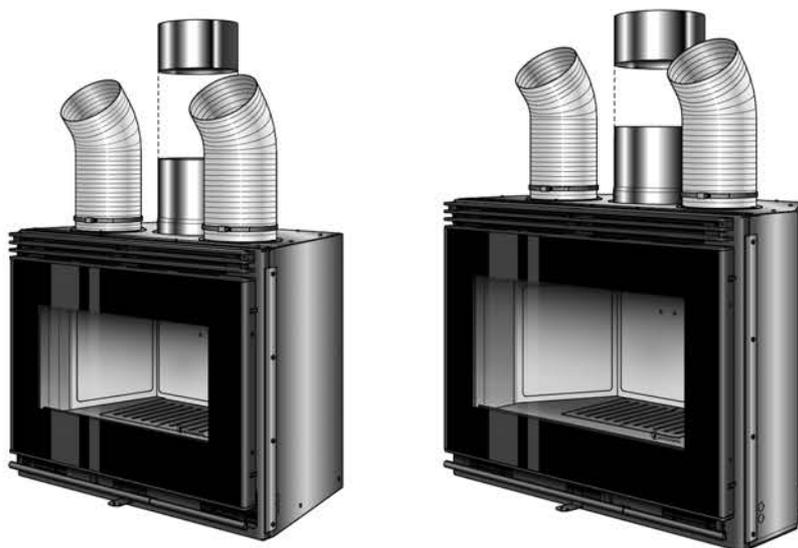


FR

**NOTICE D'INSTALLATION,
EMPLOI ET ENTRETIEN**



COMPACT 70V - COMPACT 80V

**LES FOYERS À BOIS
À INSÉRER
À AIR CHAUD VENTILÉ/CANALISÉ**

**CE MANUEL FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU PRODUIT
IL FAUT LE LIRE ATTENTIVEMENT ET LE GARDER**

Numéro de série

Introduction

- **Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit Caminetti Montegrappa, l'un des meilleurs existant sur le marché!**
- Avant d'installer et d'utiliser cet appareil, lisez soigneusement la présente notice d'"installation, emploi et entretien", qui fait partie des équipements du produit, et gardez-la parce qu'elle doit accompagner l'appareil pendant toute sa durée de vie.
- Les opérations d'installation, de branchement électrique et hydraulique, de contrôle du fonctionnement, d'entretien et de réparation doivent être réalisées uniquement par du personnel qualifié.
- Il est préconisé que le premier allumage, c'est-à-dire la mise en service de l'appareil, soit effectué par celui qui a réalisé son installation, pour pouvoir ainsi vérifier le bon fonctionnement du produit et du système d'évacuation des fumées.
- Le technicien devra ensuite délivrer un certificat d'installation conforme aux règles de l'art.
- Cet appareil n'est pas indiqué pour l'utilisation de la part de personnes (enfants inclus) avec des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou inexpertes, à moins qu'elles ne soient aidées et instruites sur l'utilisation de l'appareil par quelqu'un qui sera responsable de leur sécurité.
- Les enfants doivent être surveillés par un adulte afin qu'ils ne touchent pas les parties chaudes de l'appareil ou l'utilisent ou en modifient le fonctionnement, et pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à votre revendeur qui saura vous offrir un service de consultation approprié.

Symboles utilisés dans cette notice

Dans la présente notice d'instructions, il y a des indications mises en évidence de façon particulière par les symboles suivants:



Avis pour votre sécurité.



Interdiction.



Information importante.

Caminetti Montegrappa (ci-après dénommé "le FABRICANT") décline toute responsabilité et exclut toute indemnisation pour les dommages qui pourraient être causés, directement ou indirectement, aux personnes, aux choses et aux animaux domestiques en raison du non-respect des prescriptions données et mises en évidence notamment par les symboles suivants.



SOMMAIRE	4
1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
1.1 Garantie	4
1.1.1 Conditions de garantie	4
1.1.2 Etiquette CE et numéro de série du produit	5
1.1.3 Remarques sur les matériaux	5
1.1.4 null	6
1.2 Certifications et brevets	7
1.2.1 Informations sur le marquage CE	7
1.2.2 Ecodesign 2022	9
1.2.3 Autres certifications et brevets	11
1.3 Caractéristiques dimensionnelles et techniques	12
1.3.1 Dessins techniques	12
1.3.2 Caractéristiques techniques	13
1.4 Le combustible bois	14
1.4.1 Caractéristiques du bois de chauffage	14
1.4.2 Préparer le bois de chauffage	15
1.4.3 Acheter du bois de chauffage	15
1.4.4 La combustion	16
1.5 Avertissements	17
1.5.1 Avis de sécurité	17
1.5.2 Précautions générales	18
1.5.3 Élimination des composants de l'appareil en fin de vie	19
1.6 Dispositifs et prescriptions de sécurité	21
1.7 L'environnement	21
1.8 Equipements	22
1.8.1 Vérification des accessoires fournis	22
1.8.2 Description des composants	24
1.9 Fonctionnement	25
2 INSTALLATION	26
2.1 Élimination des déchets d'emballage	26
2.2 Prescriptions pour l'installation	26
2.3 Installation de l'appareil	26
2.3.1 Positionnement de l'appareil dans une cheminée préexistante	27
2.3.2 Positionnement de l'appareil sur le bâti avec le kit d'habillage MINIMAL V	29
2.3.3 Placement de l'appareil sur le bâti sans kit d'habillage	31
2.3.4 Prise d'air extérieur	33
2.3.5 Raccordement au conduit de fumée	33
2.3.6 Conduit de fumée	34
2.3.7 Sortie de toit	35
2.4 Montage kit	36
2.4.1 Installation des ventilateurs	36
2.4.2 Kit d'insertion	38
2.4.3 Kit de distribution d'air chaud	39
2.4.4 Kit corniche de compensation	40

2.4.5 Kit protection poutre	40
2.4.6 Assemblage de l'habillage	41
2.4.7 Hotte de finition ou bâti	41
2.4.8 Réglage de l'admission d'air vitre	42
3 EMPLOI	43
3.1 Contrôles et informations sur le premier allumage	43
3.2 Allumages suivants	43
3.3 Contrôle de la combustion et fonctionnement	45
4 ENTRETIEN	46
4.1 Entretien récurrents	46
4.1.1 Nettoyage des parties en métal	46
4.1.2 Nettoyage de la vitre céramique	46
4.1.3 Nettoyage du cendrier	47
4.2 Entretien périodiques	47
4.2.1 Nettoyage général	47
4.2.2 Contrôle des joints	49
4.2.3 Nettoyage conduit de fumée	49
4.3 Pannes / Causes / Solutions	50
5 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ	51
5.1 Schéma électrique	51
5.2 Procédure inversion ouverture porte	52
5.2.1 Démontage porte	52
5.2.2 Inversion poignée	53
5.2.3 Tension ressort de retour de la porte	54
5.3 Enregistrement interventions	57

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Garantie

1.1.1 Conditions de garantie

1. Caminetti Montegrappa s.p.a. garantit la "garantie de conformité au contrat" selon la Directive 1999/44/CE.

1.1.2 Etiquette CE et numéro de série du produit

Le numéro de série du produit (code alphanumérique) est imprimé en couverture de la présente notice d'emploi et entretien; il devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur.

Ce numéro figure également sur l'étiquette collée à la base de l'appareil (sous la sole foyère et le cendrier).

		 CAMINETTI[®] MONTEGRAPPA	
		I-36020 POVE DEL GR. (VI) - ITALY	
V = Ventilato / with a system of forced convection mit Warmluftventilation / à convection forcée		V	
Potenza Termica / Thermal Output WL=Wärmeleistung / Puissance Thermique Nominale			kW
P.T. utile resa all'aria / useful T.O. to room WL an den Raum / P.T. utile transférée à l'air			kW
P.T. utile resa all'acqua / useful T.O. to water WL an das Wasser / P.T. utile transférée à l'eau			kW
CO misurato (al 13% di O ₂) / CO emission (at 13% O ₂) CO Emission (bei 13% O ₂) / Emission CO (mesure à 13% O ₂)			%
Valore medio polveri (al 13% di O ₂) / Average dust content (at 13% O ₂) Mittlerer Staubgehalt (bei 13% O ₂) / Valeur moyenne poussières (à 13% O ₂)			mg/m³
Rendimento / Efficiency / Wirkungsgrad / Rendement			%
Massima pressione idrica di esercizio ammessa Max. water pressure admitted during operation / maximaler Betriebsdruck Pression max. de l'eau admise en fonction			bar
Potenza elettrica nominale / Nominal electrical output Elektrische Nennleistung / Puissance électrique nominale			W
Tensione nominale / Nominal voltage / Nennspannung / Tension nominale			V
Frequenza nominale / Nominal frequency / Nennfrequenz / Fréquence nominale			Hz
Combustibile / Fuel / Brennstoff / Combustible		TRONCHETTI DI LEGNA / WOOD LOGS SCHIEHOLZ / BÜCHES	
Distanza minima da materiali infiammabili Minimum distance from inflammable materials Mindestabstand zu brennbaren Materialien Distance minimum des matériaux inflammables			R = mm L = mm B = mm
LEGGERE E SEGUIRE LE ISTRUZIONI D'USO / READ AND FOLLOW THE USE INSTRUCTIONS BEDIENUNGSANLEITUNGEN LESEN UND BEACHTEN / LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS D'EMPLOI USARE SOLO COMBUSTIBILI RACCOMANDATI / USE RECOMMENDED FUELS ONLY / AUSSCHLIEßLICH EMPFOHLENE BRENNSTOFFE VERWENDEN / UTILISER SEULEMENT LES COMBUSTIBLES RECOMMANDÉS QUESTO APPARECCHIO NON PUÒ ESSERE USATO SU CANNA FUMARIA CONDIVISA / THIS APPLIANCE CANNOT BE USED ON A MULTI-FLUE CHIMNEY / DAS GERÄT DARF NICHT AN MEHRFACHBELEGTEM SCHORNSTEIN ANGESCHLOSSEN WERDEN / CET APPAREIL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ SUR UN CONDUIT DE FUMÉE À USAGE COLLECTIF *QUESTO APPARECCHIO È IDONEO ALLA COMBUSTIONE INTERMITTENTE / THIS APPLIANCE IS SUITABLE FOR INTERMITTENT COMBUSTION / ZEITBRAND-FEUERSTÄTTE / CET APPAREIL EST APTE À LA COMBUSTION INTERMITTENTE			
Designed in Italy - Made in Italy			
N° DI SERIE SERIENNUMMER		000000 000000	SERIAL NO. N° DE SÉRIE

Exemple de plaque signalétique avec numéro de série

1.1.3 Remarques sur les matériaux

i Les matériaux utilisés pour réaliser ce produit ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux en atelier et résultent sans défauts.

Quelques éléments étant sujets à des phénomènes d'usure (corrosion ou détérioration progressive) tout à fait normaux ne peuvent pas donner lieu à des contestations de par la nature même des matériaux ou les conditions d'utilisation de l'appareil.

- Les pièces internes mobiles, ou fixes en acier ou en fonte, de l'appareil: elles sont réalisées en matériaux résistants à des chocs thermiques importants; toutefois, elles peuvent subir des déformations si l'on utilise un combustible inadapté ou bien si l'on dépasse la quantité de combustible préconisée; elles peuvent de toute façon dans le temps présenter de la corrosion, des déplacements ou de la rouille.
- Toutes les parties électriques et électroniques: sont essayées pendant l'assemblage du produit et résultent sans défauts. Prenez donc garde à ce qu'elles ne subissent pas de températures trop importantes du fait de l'emploi d'un combustible inadapté ou d'une quantité de combustible supérieure à celle préconisée, ce qui causerait des phénomènes de détérioration, tels le bruit croissant du ventilateur et la panne de la sonde thermostatique et du boîtier électronique pour surchauffe.
- Les joints garantissent la parfaite étanchéité de la chambre de combustion et le maintien de la vitre de la porte; ils ne conservent leur élasticité et leur capacité d'absorption des déformations que si l'on suit les conseils d'entretien du paragraphe 4.1.2; attention, lors des entretiens courants, si le produit nettoyant coule sur les joints jusqu'à les imbiber, ils durcissent et ne garantissent plus le bon maintien de la vitre.

Il est très important que les éléments suivants soient utilisés et entretenus avec le plus grand soin afin d'éviter toute casse éventuelle.

- Les vitres: sont en vitrocéramique et font l'objet d'un contrôle rigoureux en usine; tout défaut éventuellement remarqué fait donc partie des spécifications de ce matériau et n'est préjudiciable ni à la résistance du produit ni au bon fonctionnement de la chambre de combustion. Nous tenons à préciser que les techniques de fabrication actuelles ne permettent pas de produire des panneaux en vitrocéramique totalement dépourvus de défauts. N.B. Pour le nettoyage de la vitre reportez-vous au paragraphe 4.1.2.



Vitre céramique résistance aux chocs thermiques 750°C. Important ne pas allumer le feu près de la vitre pour éviter son dépérissement (blanchissement) à long term.

- Le CMtech®2: composé d'un mélange de matières réfractaires, il est conçu pour résister aux températures et aux chocs thermiques les plus importants. C'est grâce à sa structure physique particulière qu'il assure des performances exceptionnelles. Il y aura lieu cependant d'éviter toute contrainte mécanique (coups et chocs) qui pourrait exceptionnellement occasionner des casses (craquelures et/ou usures). Il est donc recommandé d'approvisionner avec le plus grand soin la chambre de combustion, en posant le bois dans la chambre de combustion plutôt qu'en le jetant à l'intérieur ou contre les parois en CMtech®2, et de manipuler attentivement les éléments en CMtech®2 lors des travaux d'entretien. À noter que les éventuelles craquelures ou fissures sur la surface du CMtech®2 ne compromettent pas l'efficacité du produit et ne sont pas préjudiciables au bon fonctionnement et à la performance de l'appareil.

1.2 Certifications et brevets

1.2.1 Informations sur le marquage CE

	
INFORMATIONS SUR LE MARQUAGE CE	
	
CAMINETTI MONTEGRAPPA	
22	
EN 13229:2001 + A2:2004 + AC:2006 Cheminées fermées à combustible solide COMPACT 70V appareils à air pulsé	
Distance minimum de sécurité des matériaux inflammables	: latéral (voir instructions) postérieur
Émission CO des produits de la combustion (13% O₂)	: 0,0701 % puissance thermique nominal
Pression max. de l'eau admise en fonction	: -bar
Température fumées	: 198 °C puissance thermique nominal
Puissance thermique nominale	: 8,6kW
Rendement	: 85,4% puissance thermique nominal
Type de combustible	: bûches de bois
Puissance électrique nominale	: 38W
Tension nominale	: 230V
Fréquence nominale	: 50Hz
Caminetti Montegrappa SPA con Socio Unico Président Sergio Trevino	
<small>CAMINETTI MONTEGRAPPA S.p.A. con Socio Unico - soggetta a direzione e coordinamento di INVIFLAM SAS - 54 Rue de Londres 75008 Paris - France Via Annibale da Bassano 7/9 - 36020 Pove del Grappa (VI) Italy - Tel. +390424800500 - Fax +390424800590 - www.caminettimontegrappa.it info@caminettimontegrappa.it - R.I., C.F. e P.IVA 00494610249 - Cap. Soc. € 2.800.000 i. v. - identificativo comunitario IT00494610249</small>	



INFORMATIONS SUR LE MARQUAGE CE

CE

CAMINETTI MONTEGRAPPA

21

EN 13229:2001 + A2:2004 + AC:2006

Cheminées fermées à combustible solide

COMPACT 80V
appareils à air pulsé

Distance minimum de sécurité des matériaux inflammables	: latéral postérieur	(voir instructions)
Émission CO des produits de la combustion (13% O₂)	: 0,0901 %	puissance thermique nominal
Pression max. de l'eau admise en fonction	: -bar	
Température fumées	: 205°C	puissance thermique nominal
Puissance thermique nominale	: 9,5kW	
Rendement	: 85,3%	puissance thermique nominal
Type de combustible	: bûches de bois	

Puissance électrique nominale	: 38W	Caminetti Montegrappa SPA con Socio Unico President Sergio Trevino
Tension nominale	: 230V	
Fréquence nominale	: 50Hz	

CAMINETTI MONTEGRAPPA S.p.A. con Socio Unico - soggetta a direzione e coordinamento di INVIFLAM SAS - 54 Rue de Londres 75008 Paris - France
Via Annibale da Bassano 7/9 - 36020 Pove del Grappa (VI) Italy - Tel. +390424800500 - Fax +390424800590 - www.caminettimontegrappa.it
info@caminettimontegrappa.it - R.L., C.F. e P.IVA 00494610249 - Cap. Soc. € 2.800.000 i. v. - identificativo comunitario IT00494610249

1.2.2 Ecodesign 2022

Langue: FRA

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLE SOLIDE											
Marques:											
Modèle:					-						
Référence commerciale:					COMPACT 70V						
Modèles équivalents:					-						
Fonction de chauffage indirect:					<input checked="" type="checkbox"/> non						
Puissance thermique directe:					8,6 kW						
Puissance thermique indirecte:					0,0 kW						
Combustible	Combustible de référence [oui / non]	Autre(s) combustible(s) admissible(s) [oui / non]	η_s [%]	Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale				Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale			
				P	COG	CO	NOX	P	COG	CO	NOX
				mg/Nm ³ (13%O ₂)				mg/Nm ³ (13%O ₂)			
Bûches, taux d'humidité ≤ 25 %	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	74%	22	47	876	86	X	X	X	X
Classe d'efficacité énergétique:					A+						
Indice d'efficacité énergétique (IEE):					113						
CARACTÉRISTIQUES POUR UNE UTILISATION AVEC LE COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT:											
PUISSANCE THERMIQUE											
Puissance thermique nominale		P_{nom}	8,6		kW						
Puissance thermique minimale (indicative)		P_{min}	n.d.		kW						
RENDEMENT UTILE (PCI brut)											
Rendement utile à la puissance thermique nominale		$\eta_{th, nom}$	85,4		%						
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)		$\eta_{th, min}$	n.d.		%						
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE											
À la puissance thermique nominale		$e_{l, max}$	0,038		kW						
À la puissance thermique minimale		$e_{l, min}$	0,038		kW						
En mode veille		$e_{l, sb}$	0,000		kW						
PUISSANCE REQUISE PAR LA VEILLEUSE PERMANENTE											
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)		P_{pilot}	n.d.		kW						
TYPE DE CONTRÔLE DE LA PUISSANCE THERMIQUE ou DE LA TEMPÉRATURE DE LA PIÈCE											
Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce					(F2)	0%					
AUTRES OPTIONS DE CONTRÔLE											
Non applicable					(F3)	0%					
INFORMATIONS CONCERNANT LE LABORATOIRE DE CERTIFICATION ET LE RAPPORT D'ESSAI											
Laboratoire de certification:		IMQ S.p.A. Via Quintiliano, 43, I-20138 MILANO (MI) N.B.: 0051									
Rapport de essai n°:		CS22-0076270-01				Delivrée le:		14/07/2022			
Observer les éventuelles précautions particulières pour l'installation, du montage ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé, contenu dans le manuel d'instructions accompagnant le produit											
COORDONNÉES DE CONTACT			DELIVRÉE LE:			PERSONNE HABILITÉE:					
Caminetti Montegrappa S.p.A. con socio unico via A. da Bassano, 7/9 - 36020 POVE DEL GRAPPA (VI) - IT Tel. +39 0424 800 500 Fax +39 0424 800 590 www.caminettimontegrappa.it info@caminettimontegrappa.it			15/07/2022			 Ing. Andrea Tezza Technical Manager					

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX CHAUDIÈRES À COMBUSTIBLE SOLIDE

Marques:	
Modèle:	-
Référence commerciale:	COMPACT 80V
Modèles équivalents:	-

Fonction de chauffage indirect:	<input checked="" type="checkbox"/> non
Puissance thermique directe:	9,5 kW
Puissance thermique indirecte:	0,0 kW

Combustible	Combustible de référence [oui / non]	Autre(s) combustible(s) admissible(s) [oui / non]	η_s (%)	Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale				Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale			
				P	COG	CO	NOX	P	COG	CO	NOX
				mg/Nm ³ (13%O ₂)				mg/Nm ³ (13%O ₂)			
Bûches, taux d'humidité ≤ 25 %	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	74%	20	43	1126	80	X	X	X	X
Classe d'efficacité énergétique:	A+										
Indice d'efficacité énergétique (IEE):	113										

CARACTÉRISTIQUES POUR UNE UTILISATION AVEC LE COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT:

PUISSANCE THERMIQUE			
Puissance thermique nominale	P_{nom}	9,5	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	P_{min}	n.d.	kW

RENDEMENT UTILE (PCI brut)			
Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th, nom}$	85,3	%
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th, min}$	n.d.	%

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AUXILIAIRE			
À la puissance thermique nominale	$e_{l, max}$	0,038	kW
À la puissance thermique minimale	$e_{l, min}$	0,038	kW
En mode veille	$e_{l, s}$	0,000	kW

PUISSANCE REQUISE PAR LA VEILLEUSE PERMANENTE			
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	P_{pilot}	n.d.	kW

TYPE DE CONTRÔLE DE LA PUISSANCE THERMIQUE ou DE LA TEMPÉRATURE DE LA PIÈCE		
Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	(F2)	0%

AUTRES OPTIONS DE CONTRÔLE		
Non applicable	(F3)	0%

INFORMATIONS CONCERNANT LE LABORATOIRE DE CERTIFICATION ET LE RAPPORT D'ESSAI		
Laboratoire de certification:	IMQ S.p.A. Via Quintiliano, 43, I-20138 MILANO (MI) N.B.: 0051	
Rapport de essai n°:	CS21-0069772-01	Delivrée le: 21/12/2021

Observer les éventuelles précautions particulières pour l'installation, du montage ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé, contenu dans le manuel d'instructions accompagnant le produit

COORDONNÉES DE CONTACT	DELIVRÉE LE:	PERSONNE HABILITÉE:
Caminetti Montegrappa S.p.A. con socio unico via A. da Bassano, 7/9 - 36020 POVE DEL GRAPPA (VI) - IT Tel. +39 0424 800 500 Fax +39 0424 800 590 www.caminettimontegrappa.it info@caminettimontegrappa.it	22/12/2021	 Ing. Andrea Tezza Technical Manager

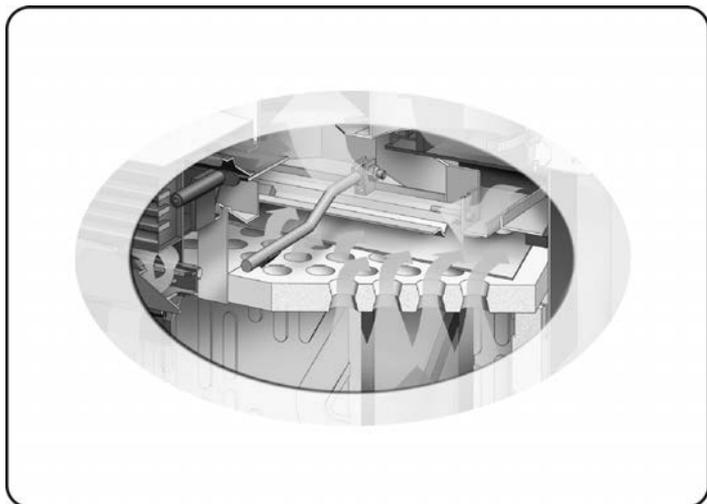
1.2.3 Autres certifications et brevets

Nous déclarons que les appareils
COMPACT 70V - COMPACT 80V

sont conformes aux dispositions législatives transposées dans les directives et règlements suivants:

- **Directive 2011/65/EU (RoHS directive relative à la limitation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).**
- **Directive 2014/30/EU (EMCD Compatibilité Électromagnétique) et amendements ultérieurs.**
- **Directive 2014/35/EU (LVD Basse Tension) et amendements ultérieurs.**
- **Règlement (UE) 305/2011 (Produits de Construction).**

i Vous pouvez télécharger les certificats Déclaration des Performances et Déclaration de Conformité CE sur le site www.caminettimontegrappa.it.



CMtech®2

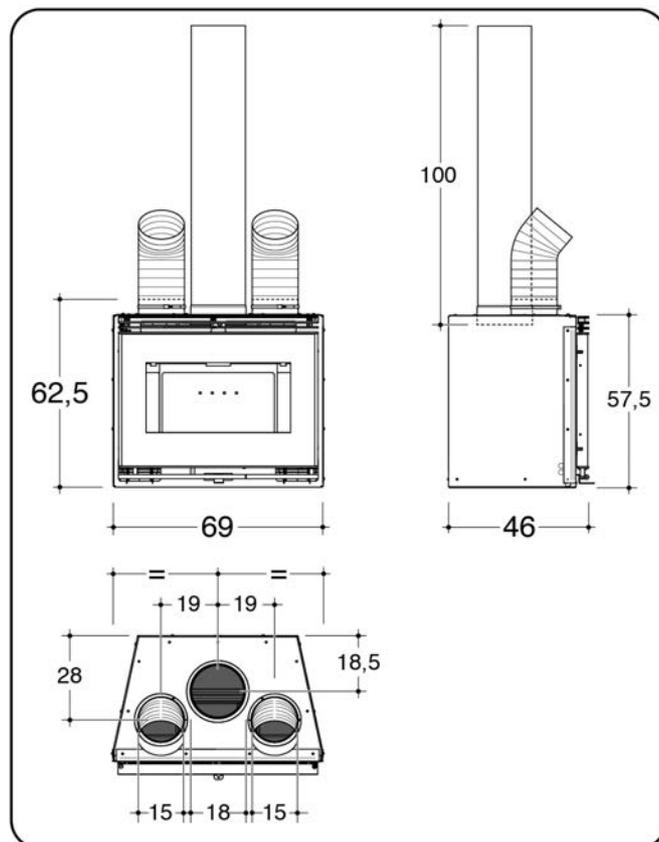
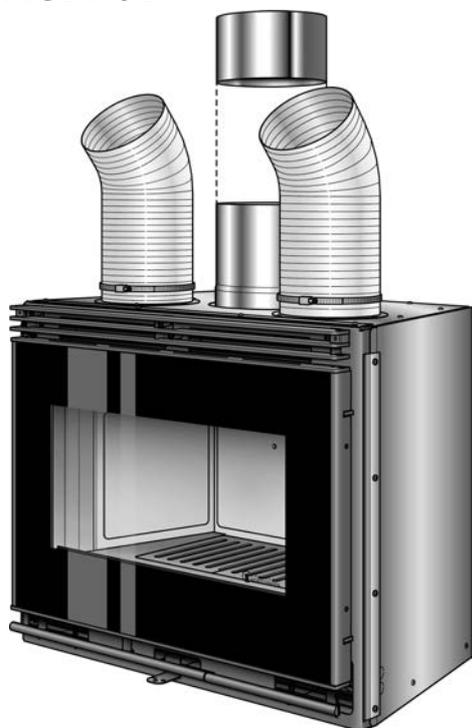
CMtech®2, le matériau conçu par Caminetti Montegrappa pour améliorer les performances de votre appareil, est un composé de matières premières naturelles qui résiste aux températures et aux chocs thermiques les plus élevés et restitue la chaleur accumulée en cours de combustion pour longtemps après l'extinction du feu. La couleur claire que le matériau prend lorsque le feu est à regime donne au foyer un aspect propre et agréable.

Caminetti Montegrappa, au but d'optimiser la combustion, utilise dans ses appareils le dispositif technique dénommé "CATALYSEUR-DIFFUSEUR DE FLAMME", protégé, avec son système de fonctionnement, par le brevet N. D. VI98A000183 - N. B. 01301302.

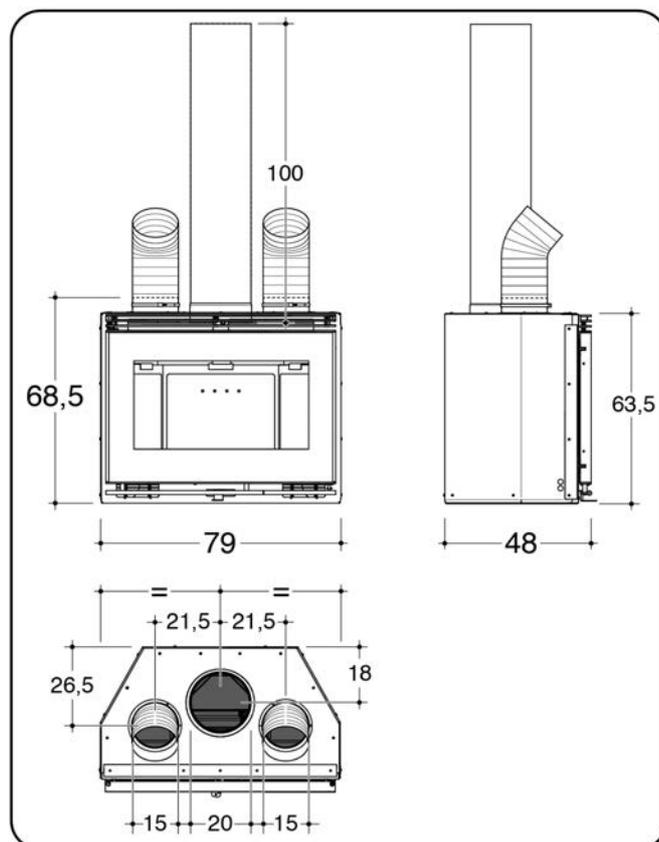
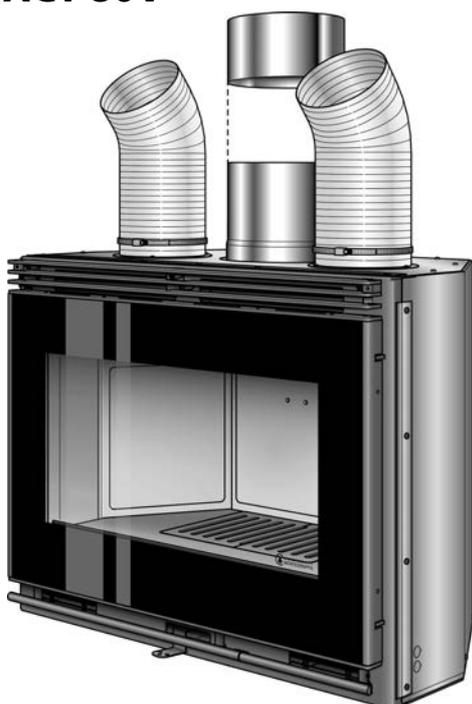
1.3 Caractéristiques dimensionnelles et techniques

1.3.1 Dessins techniques

COMPACT 70V



COMPACT 80V



1.3.2 Caractéristiques techniques

Valeurs relevées conformément aux normes EN 13229:2001 + A2:2004 + AC:2006	COMPACT 70V	COMPACT 80V	
Puissance max. - Puissance min.	11,2 ÷ 5,6	12,3 - 6,1	kW
Puissance Thermique nominale	8,6	9,5	kW
CO mesuré (à 13% d'oxygène)	0,0701	0,0901	%
rendement	85,4	85,3	%
puissance électrique nominale	38		W
tension nominale	230		V
fréquence nominale	50		Hz
combustible	bûches de bois		
consommation horaire de combustible	2,4	2,68	kg/h
débit massique des fumées	7,5	8,0	g/s
température fumées	198	205	°C
température des fumées relevée en aval de la buse/manchon	250	248	°C
tirage (dépression dans le foyer)	11	12	Pa
tube d'évacuation des fumées	Ø 180	Ø 200	mm
section intérieure du conduit de fumée	Ø 18	Ø 20	cm
hauteur minimale du conduit de fumée (du point de jonction)	3	3	m
distance minimale des matériaux inflammables	latéral: 180 arrière: 180 avant: 1500		mm
surface chauffable à puissance certifiée (*)	98	109	m ²
poids net	102	120	kg
poids emballé	112	130	kg

* La valeur indiquée de surface chauffable (rapporté aux espaces avec un hauteur 2,70 m et un besoin thermique entre 32 e 33 W/m³) est purement indicatif et elle est calculée dans le cas des espaces parfaitement isolés et un appareil installé dans la position plus favorable à la propagation uniforme du chaleur. En raison de l'infinie possibilité de situations pouvant se produire dans les installations, le FABRICANT ne garantit pas que les chiffres indiqués correspondront dans toutes les applications.

1.4 Le combustible bois

Les paragraphes suivants donnent des informations techniques et pratiques sur le combustible, de sorte que l'utilisateur comprenne toute l'importance que le FABRICANT accorde au choix et à la préparation du bois de chauffage ainsi qu'à l'utilisation correcte de l'appareil, indispensables à un bon fonctionnement et à la limitation de la consommation et de la pollution.

i Le bois est la seule source d'énergie:

- Renouvelable, parce qu'il provient des arbres et arbustes qui poussent grâce à l'énergie solaire.
- Biologique, parce qu'il se forme à l'aide d'organismes vivants.
- Neutre par rapport à l'émission de dioxyde de carbone dans l'atmosphère ("CO₂- neutre"), puisque le CO₂ issu de la combustion du bois est le même que celui absorbé pendant la photosynthèse.
- Propre, parce qu'à l'issue du processus de combustion (s'il est effectué correctement), il ne reste que des substances naturelles présentes en grande quantité dans notre environnement selon des concentrations non toxiques pour les organismes vivants.

1.4.1 Caractéristiques du bois de chauffage

Sur la base de son poids, le bois de chauffage est habituellement classifié en bois tendre ou léger (qualité médiocre voire mauvaise) d'une part, et bois dur ou lourd (bonne qualité) d'autre part, ce dernier permettant de réalimenter le foyer moins souvent.

Le bois tendre ou léger, qui pèse environ 300-350 kg/m³ (humidité de 15/20%):

il s'allume facilement, présente une combustion plus rapide et produit des grandes flammes.

Font partie de cette catégorie les bois de sapin, ailante, caroubier, châtaignier, cyprès, cornouiller, mûrier, mélèze, aulne, pin, peuplier, saule, sureau et tilleul.

i Le bois tendre produit davantage de crésote, ce qui demande de nettoyer plus fréquemment le conduit de fumée.

Le bois dur ou lourd pèse environ 350-400 kg/m³ (à 15/20% d'humidité):

il est plus compact (et moins résineux que le bois tendre); sa combustion, plus lente et durable, produit une flamme courte (indiquée pour le chauffage domestique).

Font partie de cette catégorie les bois d'érable, bouleau, charme, chêne chevelu, merisier, hêtre, frêne, chêne vert, noyer, olivier, orme, poirier, platane, chêne, robinier et rouvre (quelques-unes parmi les meilleures essences ont été mises en évidence).

Comme cela a été exposé plus haut, le bois de chauffage présente des caractéristiques différentes selon l'essence de laquelle il est tiré. Tous les types de bois ne sont pas identiques, et leur pouvoir calorifique varie d'une essence à l'autre. Par pouvoir calorifique du bois (kcal/kg), on entend la quantité de chaleur susceptible d'être fournie par la combustion complète d'un kilogramme de bois.

Cependant, si le pouvoir calorifique du bois varie selon la densité des essences, il varie également selon leur taux d'humidité; par conséquent, la puissance et le rendement de l'appareil sont directement liés au type de bois de chauffage employé (le pouvoir calorifique d'un bois bien sec est en moyenne de 3200 kcal/kg).

Quelques données comparatives concernant le pouvoir calorifique du bois:

- BOIS TENDRE = 2800 - 3400 kcal/kg.
- BOIS DUR ou LOURD = 3400 - 3900 kcal/kg.
- BRIQUETTES DE BOIS = 3850 - 4200 kcal/kg.
- GRANULÉS DE BOIS = 4200 - 4600 kcal/kg.

i Cet appareil ne peut fonctionner qu'avec du bois de chauffage et ses dérivés.

⊘ Il est INTERDIT d'utiliser d'autres combustibles solides (ex. charbon).

Sont considérés comme étant du bois de chauffage:

- Le bois à l'état naturel avec écorce, débité ou non (sous forme de bûches ou de briquettes sans liant, fragments, copeaux), mais aussi les branches sèches et les pignes.
- Les déchets de bois issus de l'industrie de transformation du bois ou des chantiers de construction, à condition qu'ils ne soient pas imprégnés, vernis ou traités.

Ne sont pas considérés comme étant du bois de chauffage:

- Les déchets de bois issus de la démolition, de la restructuration ou de la rénovation de bâtiments, de la récupération des emballages (palettes) ou des vieux meubles en bois ou en formica, même s'ils sont mélangés avec du bois de chauffage.
- Les déchets de bois imprégné, verni, ou traité avec des produits utilisés pour protéger le bois, même s'ils sont mélangés avec

du bois de chauffage.

i Il convient d'éviter les essences résineuses car elles peuvent produire des incrustations qui endommagent les éléments intérieurs de la chambre de combustion de l'appareil et les parois du conduit de fumée.

1.4.2 Préparer le bois de chauffage

Le processus de transformation pour produire du bois de chauffage varie selon qu'il s'agit de débiter le bois en bûches, ou de fabriquer des briquettes ou des granulés

Granulés et briquettes se composent de déchets de bois comprimés des scieries qui disposent de grandes quantités de copeaux et de sciure; ils sont valorisés et transformés en un produit qui présente de belles perspectives économiques.

Quiconque possède des ressources forestières peut produire tout ou partie du bois de chauffage nécessaire pour satisfaire ses besoins domestiques.

Ceux qui ne disposent pas d'une telle ressource peuvent s'adresser à un spécialiste du bois de chauffage qui pourra les renseigner sur les qualités et les types de bois disponibles localement.

Les phases principales de la transformation en bois de chauffage sont les suivantes:

- Abattage des arbres ou des surgeons (en phase de lune décroissante ou en hiver).
- Élimination des petites branches sur les troncs et les grosses branches (on garde habituellement les morceaux d'un diamètre supérieur à 4 cm).
- Coupe des troncs et des branches en bûches de 1 m de long.
- Fente en deux des plus gros troncs.
- Empilement des bûches et bûchettes dans un endroit ensoleillé et bien aéré pour favoriser le pré-séchage.
- Protection de la partie supérieure des piles de bois de la pluie.
- Coupe du bois selon les dimensions désirées et stockage dans un lieu couvert, aéré et protégé de la pluie.
- Délai idéal de séchage du bois:
 - 2 ans (à l'extérieur).
 - 1 an (à l'intérieur, dans un endroit approprié).

i Bois vieux" ne signifie pas nécessairement "bois sec": le séchage du bois est fonction du temps, mais aussi de l'emplacement de stockage et de sa protection. Le bois entreposé pendant longtemps sans protection ou dans des lieux humides et peu aérés sera davantage susceptible de pourrir (dégradation par les champignons) que de sécher, entraînant la perte de son pouvoir calorifique.

1.4.3 Acheter du bois de chauffage

Dans le commerce du bois de chauffage, les unités de mesure les plus utilisées sont au nombre de trois:

- Mètre cube (m³): rapporté à n'importe quel type de bois, il correspond à un volume de 1 m³ sans espaces vides (le poids d'un mètre cube de bois varie en fonction de l'essence et de son taux d'humidité).
- Mètre stère (ms): rapporté au bois empilé, il correspond à un volume total de 1 m³ comprenant des espaces vides. La quantité de bois d'un mètre stère varie selon l'essence, l'humidité relative, le diamètre et la forme des bûches ainsi que du soin avec lequel le bois a été empilé (un mètre stère de bois rond d'1 m de long correspond à environ 0,7 m³ de bois).
- Quintal (q): officiellement aboli, le quintal (100 kg; 0,1 t) est une unité de mesure toujours très courante dans le commerce du bois.

i Dans le commerce du bois au volume, il est nécessaire de préciser l'essence et le niveau d'humidité pour connaître la valeur énergétique du bois, tandis que dans le commerce au poids, il n'est pas nécessaire d'indiquer l'essence, étant donné que les différences de pouvoir calorifique, à taux d'humidité égal, sont minimes d'une essence à l'autre.

i Le pouvoir calorifique du bois varie considérablement selon le degré d'humidité qu'il contient; il est par conséquent très important de connaître le taux d'humidité du bois acheté à des fins énergétiques.

À titre d'exemple, le hêtre sec (à 15% d'humidité) dégage 25% de chaleur en plus que le même type de bois ayant un taux d'humidité de 30%. Son pouvoir calorifique se réduit de moitié avec un taux d'humidité de 50%.

i Si l'on achète du bois vert, humide ou mouillé, on paye aussi chèrement l'eau qu'il contient. Il est par conséquent conseillé d'acheter le bois de chauffage en été (juin-juillet) puisque la coupe de bois est effectuée principalement en automne, ce qui garantit l'achat d'un bois ayant un an de coupe environ.

i Prendre garde de ne jamais utiliser de bois imprégné, verni ou traité, sa combustion pouvant dégager des substances toxiques. Son utilisation n'est autorisée que dans des installations de combustion autorisées.

1.4.4 La combustion

La combustion du bois met en jeu les trois phases suivantes

- **SÉCHAGE:** Grâce au feu, l'humidité s'évapore du bois. Tout bois contient un certain taux d'humidité et, puisqu'une partie de la chaleur que produit le feu sert à l'évaporation de l'eau, il convient, pour des raisons économiques mais aussi de respect de l'environnement, d'utiliser du bois sec (à 20% d'humidité max.) plutôt que du bois vert ou fraîchement coupé (à 50% ou plus d'humidité). Le séchage se termine quand le bois atteint la température de 100°C (point d'ébullition de l'eau).
- **PYROLYSE:** À une température supérieure à 100°C, le bois se décompose en gaz volatils et charbon. Le bois prend feu entre 260°C et 315°C et brûle le charbon et une petite partie des gaz. La plupart des gaz de combustion seront évacués par le conduit de cheminée, à moins que la température dans l'appareil ne soit suffisamment élevée pour assurer leur combustion complète. De la créosote se forme quand les fumées sortant du conduit se mélangent avec de la vapeur d'eau.
- **GAZÉIFICATION ET COMBUSTION:** Les gaz (fumées) et le charbon (résidu du bois) brûlent. Le charbon commence à brûler en émettant de la chaleur à une température qui varie entre 540-705°C, et se réduit en cendres. C'est pendant cette phase que la majeure partie de la chaleur utilisable se dégage. Les gaz volatiles s'enflamment entre 600 et 650°C à condition qu'il y ait suffisamment d'oxygène. Mais les gaz atteignent rarement cette température, à moins d'être dirigés vers les flammes ou vers une partie de la chambre de combustion où cette température est dégagee.

Dans la pratique, les trois phases se superposent de manière complexe pendant la combustion de chaque morceau de bois.

La mauvaise combustion du bois peut produire des émissions toxiques; à noter qu'un niveau élevé de ces émissions correspond à un faible rendement énergétique (par ex. en utilisant de grandes bûches, on obtient le ralentissement et la réduction de la température de combustion, avec des effets négatifs sur l'appareil et sur le conduit de fumée; la combustion incomplète de bois vert ou humide favorise les phénomènes de bistrage et de condensation à l'intérieur du conduit de fumée.

Par contre, la combustion complète (avec du bois sec de petite dimension) dégage une température plus élevée, avec davantage d'économies de combustible.

Pour obtenir une bonne combustion et des rendements calorifiques supérieurs, les conditions suivantes doivent être réunies:

- Le bois de chauffage doit être bien sec (taux d'humidité de 15 à 20%).
- L'appareil doit être conçu de sorte que:
 - Dans la chambre de combustion, des températures élevées soient atteintes.
 - Les gaz de combustion doivent garder pendant longtemps une température élevée.
 - L'apport en oxygène nécessaire à la combustion des gaz doit être assuré.

Les appareils de chauffage au bois de dernière génération ont été perfectionnés dans le but de réduire les émissions et d'améliorer le rendement calorifique.

C'est le cas de cet appareil, dont la partie supérieure du foyer intègre un "catalyseur-diffuseur de flamme"; grâce à sa forme et au matériau avec lequel il a été réalisé (CMtech®2), il permet d'atteindre une température plus élevée et homogène dans la chambre de combustion, ce qui optimise la combustion, permet d'économiser du combustible et de réduire les émissions polluantes.

Les cendres issues de la combustion constituent un déchet écologique et peuvent être utilisées comme engrais ou fertilisant dans le jardin (environ 2-3 litres par an pour 10 m²).

1.5 Avertissements

1.5.1 Avis de sécurité

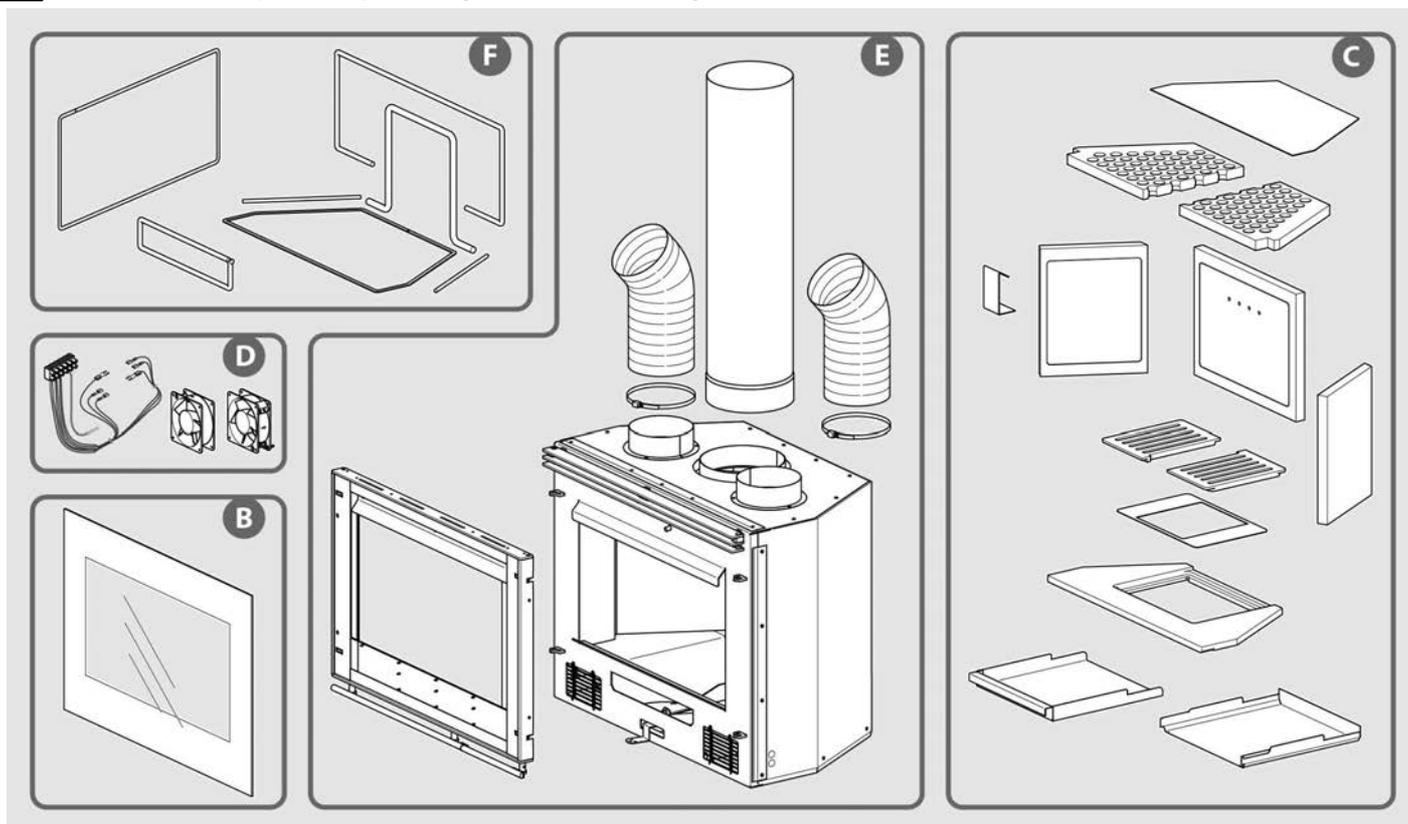
-  **ATTENTION: Pour une bonne utilisation de cet appareil et des équipements électriques ainsi que pour éviter d'éventuels accidents, respecter scrupuleusement les instructions contenues dans la présente notice.**
-  **ATTENTION: Les travaux d'installation, le raccordement électrique, le contrôle du fonctionnement, l'entretien et la réparation de l'appareil doivent impérativement être réalisés par une personne qualifiée.**
-  **ATTENTION: L'appareil ne doit être raccordé à l'alimentation électrique qu'après avoir terminé le montage de l'habillage.**
-  **ATTENTION: Si un incendie se déclare dans le conduit de fumée, il faut impérativement éteindre l'appareil et appeler les pompiers. Avant toute remise en service de l'appareil, faire contrôler le conduit et les tubes de raccordement par un professionnel et faire réparer en cas de dommage constaté.**
-  **ATTENTION: cet appareil NE PEUT PAS être installé dans a conduit de fumée partagé.**
-  **ATTENTION: Touts les règlements nationaux et locaux, ainsi que les Normes Européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.**
-  **ATTENTION: Touts les règlements nationaux et locaux, ainsi que les Normes Européennes doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.**
-  **ATTENTION: La réglementation en matière de prévention des accidents et les instructions contenues dans la présente notice doivent être strictement respectées.**
-  **ATTENTION: Toute personne qui s'apprête à utiliser l'appareil doit avoir lu et bien compris toutes les instructions pour le bon fonctionnement de l'appareil contenues dans la présente notice.**
-  **ATTENTION: L'utilisation, le réglage et la programmation de l'appareil doivent être effectués par un adulte. Une définition erronée des paramètres de fonctionnement peut provoquer des risques pour la sécurité ou le fonctionnement de l'appareil.**
-  **WARNING: Any tampering or unauthorized replacement of parts of the appliance could cause dangerous situations for the operator's safety, relieving the MANUFACTURER from any civil and criminal liability.**
-  **ATTENTION: Il est conseillé de toujours veiller à la sécurité des enfants, des personnes âgées et des handicapés lors du fonctionnement de l'appareil: certaines surfaces de l'appareil peuvent atteindre des températures très élevées.**
-  **ATTENTION: Ne pas toucher la vitre. Celle-ci est un composant de l'appareil qui permet de voir les flammes et contribue à la diffusion de la chaleur par rayonnement. La vitre est très chaude.**
-  **ATTENTION: Afin d'éviter la surchauffe de l'appareil et son arrêt éventuel il est INTERDIT de couvrir les grilles de sortie de l'air chaud à l'aide d'un linge ou de tout autre objet.**
-  **ATTENTION: Maintenir le combustible et les matériaux inflammables à une distance de sécurité de l'appareil.**
-  **ATTENTION: S'appuyer ou s'accrocher par inadvertance à la porte ouverte, pendant les phases d'entretien de l'appareil, peut provoquer le renversement de l'appareil et il est donc recommandé de prévenir ce risque et de prendre toutes les précautions, surtout en présence d'enfants, de personnes âgées ou handicapées et d'animaux.**
-  **ATTENTION: Ne jamais utiliser de liquides inflammables comme l'alcool ou l'essence pour accélérer l'allumage d'un feu de bois: c'est extrêmement dangereux. Les vapeurs de l'alcool ou de l'essence peuvent prendre feu facilement et provoquer de graves brûlures.**

1.5.2 Précautions générales

-  ATTENTION: Cet appareil n'est destiné qu'à l'utilisation pour lequel il a été conçu et fabriqué.
-  ATTENTION: Il est déconseillé d'utiliser cet appareil pour cuisiner, les vapeurs et les graisses produites pouvant encrasser les éléments internes de la chambre de combustion et du conduit de fumée.
-  ATTENTION: Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur.
-  ATTENTION : Ne pas utiliser l'appareil en cas d'anomalie ou de dysfonctionnement. Le cas échéant et si l'appareil est allumé, procéder immédiatement à son extinction en appuyant sur le bouton "ON/OFF". Une fois l'appareil éteint, couper son alimentation électrique (fiche débranchée).
-  **Afin d'éviter tout retour accidentel de fumée dans la pièce, l'utilisation de l'appareil avec la porte ouverte ou sans la vitre ou encore avec la vitre cassée est INTERDITE.**
-  **Vitre céramique résistance aux chocs thermiques 750°C. Important ne pas allumer le feu près de la vitre pour éviter son dépérissement (blanchissement) à long term.**
-  Vérifier périodiquement le bon état des carneaux de fumées.
-  Il est INTERDIT de nettoyer l'appareil en l'aspergeant d'eau.
-  Pour toute réparation il est recommandé de s'adresser à un professionnel qualifié et formé et de n'utiliser que des pièces d'origine pour remplacer les pièces endommagées.
-  La présente notice doit être soigneusement conservée; elle doit accompagner l'appareil tout au long de sa vie. En cas de vente ou déplacement de l'appareil, transmettre la notice à l'utilisateur et à l'installateur suivants afin qu'ils prennent connaissance des instructions et préconisations concernant son installation et son fonctionnement. En cas de perte, adressez-vous à votre installateur afin qu'il vous en procure un nouvel exemplaire.

1.5.3 Élimination des composants de l'appareil en fin de vie

- i** La destruction et l'élimination de l'appareil sont à la charge exclusive et sous l'entière responsabilité du propriétaire, qui devra agir conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.
 - i** Au terme de son cycle de vie, l'appareil ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains. Il peut être déposé dans les centres de tri sélectif mis en place par les autorités communales ou chez les revendeurs fournissant ce service.
 - i** L'élimination de l'appareil par le tri sélectif (en le déposant dans des centres autorisés) permet d'éviter d'éventuelles conséquences néfastes pour l'environnement et la santé dérivant d'une élimination incorrecte, de récupérer les matériaux dont il est composé et de réaliser d'importantes économies d'énergie et de ressources.
 - i** Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.
 - i** L'abandon de l'appareil dans des zones accessibles constitue un grave danger pour les personnes et les animaux. Son propriétaire sera tenu responsable des éventuels dommages aux personnes et aux animaux.
 - i** Au moment de la destruction, le marquage CE, le présent manuel, la déclaration d'élimination, le livret d'installation et les autres documents relatifs à cet appareil devront être conservés. Il est rappelé que l'éventuel enregistrement auprès du cadastre régional doit être supprimée.
- !** **ATTENTION: Tout abus dans le cadre de l'élimination de l'appareil expose l'utilisateur à l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.**



L'exemple de vue éclatée et le tableau suivant montrent et énumèrent les composants de l'appareil et les instructions pour une séparation et une élimination appropriées.

En particulier, les composants électriques et électroniques doivent être séparés et éliminés dans des centres autorisés pour cette activité, conformément à la directive DEEE 2012/19/UE.

A. HABILLAGE EXTÉRIEUR

S'il y en a, éliminez-les séparément selon le matériau:

- métal
- verre
- tuiles ou céramiques
- pierre

B. VERRE DES PORTES

S'il y en a, éliminez-les séparément dans un conteneur à verre.

C. HABILLAGE INTÉRIEUR

S'il y en a, éliminez-les séparément selon le matériau:

- métal
- tuiles ou céramiques

D. COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Câblage, moteurs, ventilateurs, circulateurs, écrans, capteurs, bougies d'allumage, cartes électroniques.

Éliminez-les séparément dans des centres agréés, conformément à la directive DEEE 2012/19/EU.

E. STRUCTURE MÉTALLIQUE

Éliminez-la séparément dans le conteneur des déchets métalliques.

F. COMPOSANTS NON RECYCLABLES

Poignées, joints et tuyaux en caoutchouc, silicone ou fibres, etc. Éliminez-les dans les déchets mixtes.

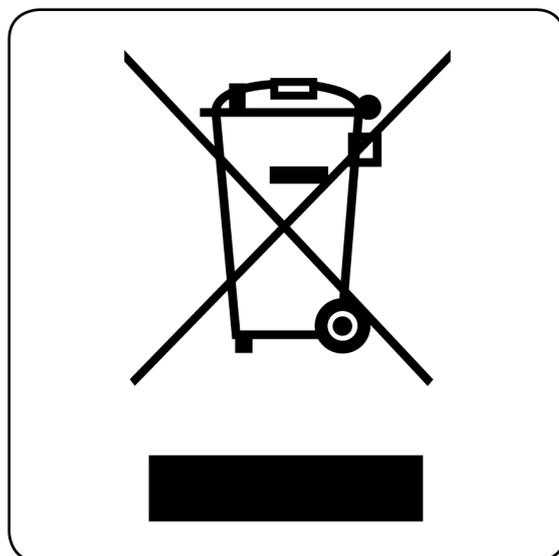
Informations relatives à la gestion des déchets d'appareils électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs en vertu de la Directive européenne 2012/19/CE.

i Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

i Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/CE.

i La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

i Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.



1.6 Dispositifs et prescriptions de sécurité

Cet appareil est équipé des dispositifs de sécurité suivants:

- Registre automatique des fumées: chaque ouverture de la porte entraîne la complète ouverture automatique du clapet afin de favoriser le tirage et d'empêcher le retour éventuel des produits de la combustion.
- Porte avec système de fermeture automatique: aucun risque que la porte de l'appareil ne reste ouverte accidentellement car elle est dotée d'un ressort qui lui permet de revenir automatiquement en position de fermeture (voir paragraphe 5.2.3). La fermeture de la porte étant toujours assurée, tout retour d'émanation du conduit de fumée quand l'appareil est éteint ou en présence d'autres appareils en fonctionnement, est évité.



ATTENTION: Avec l'appareil à convection forcée, qui nécessite un branchement électrique, il est obligatoire d'installer un "commutateur bipolaire", qui fait office de dispositif de sécurité lorsque l'appareil est inutilisé ou pendant les travaux d'entretien, puisqu'en le fermant l'appareil est isolé du circuit électrique.



Il est INTERDIT de mettre hors service les dispositifs de sécurité.



N.B. Cette section sur la sécurité a été rédigée en tenant compte des conditions normales d'utilisation de l'appareil telles que définies et spécifiées au chapitre 3.

Si l'appareil n'est pas utilisé dans les conditions décrites dans ce manuel d'instructions, le FABRICANT décline toute responsabilité pour les dommages aux personnes, aux choses et aux animaux qui pourraient survenir. Le FABRICANT décline également toute responsabilité pour les dommages aux personnes, aux choses et aux animaux causés par le non-respect des recommandations suivantes:

- A) Lors des travaux d'entretien, calage, remplacement des pièces, nettoyage et réparation veiller à ce que l'appareil ne soit pas branché par un tiers.**
- B) Ne pas modifier et/ou ôter les dispositifs de sécurité équipant l'appareil.**
- C) La jonction entre l'appareil et le conduit de fumée doit être réalisée dans les règles de l'art avec des matériaux adaptés.**
- D) Le lieu d'installation de l'appareil doit être ventilé conformément aux prescriptions contenues dans cette notice.**

1.7 L'environnement



ATTENTION: Pour assurer son bon fonctionnement, l'appareil devra être installé dans une pièce suffisamment ventilée, dans laquelle l'air nécessaire pour la combustion complète peut affluer librement, en conformité avec la réglementation concernant l'installation des appareils de chauffage.

Le débit d'air nécessaire est celui requis pour obtenir une bonne combustion et permettre la ventilation de la pièce dont la surface ne devrait pas être inférieure à 20 m³.

L'ouverture permanente pour l'arrivée de l'air frais doit être réalisée sur le mur extérieur de la pièce d'installation (pour la section minimale voir paragraphe 2.3.4) et de façon qu'elle ne peut pas être bouchée (vérifier périodiquement).

La ventilation indirecte par l'admission de l'air de pièces attenantes à celle d'installation de l'appareil est possible, pourvu que celles-ci soient ventilées directement, ne soient pas de chambres à coucher ou de salles de bain, ou soient à l'abri de tout danger d'incendie (garages, débarras, dépôts de matériaux combustibles sont donc exclus), dans le respect de la législation locale en vigueur.

Le débit d'air nécessaire pour une bonne combustion est de 40 m³/h.
(Données relatives au fonctionnement porte fermée).



Il est INTERDIT d'installer l'appareil dans une chambre à coucher, une salle de bain ou douche, dans une pièce équipée d'un autre appareil de chauffage (foyer, poêle, etc.) ou dans une pièce dépourvue d'entrée d'air frais.



Il est INTERDIT de positionner rideaux, étagères en bois, tapis, fauteuils, pièces de mobilier et tout autre matériau inflammable à proximité de l'appareil.



Il est INTERDIT d'installer et d'utiliser l'appareil dans des pièces où des matériaux inflammables ou explosifs ou des mélanges dont la quantité pourrait engendrer des risques d'incendie ou d'explosion sont fabriqués, produits, ou stockés.



En cas de murs revêtus de bois ou d'autres matériaux inflammables, maintenir une distance de sécurité minimale sur le côté et à l'avant, comme indiqué au paragraphe 1.3.2.

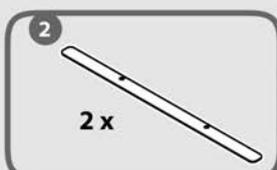
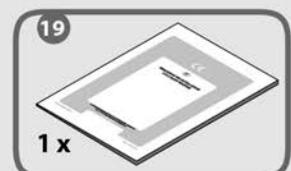
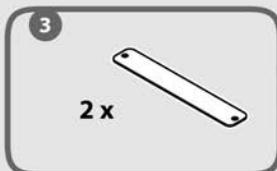
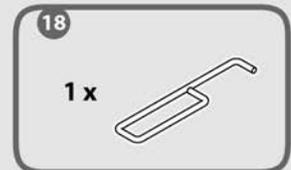
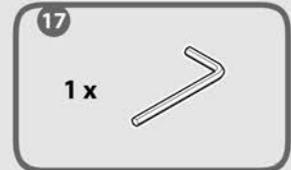
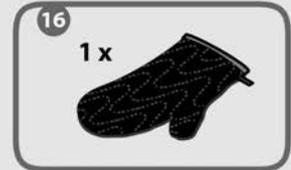
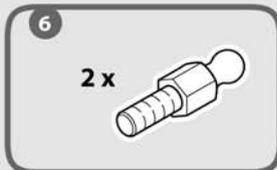
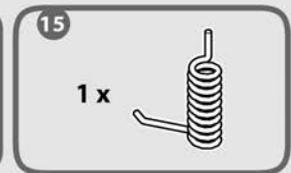
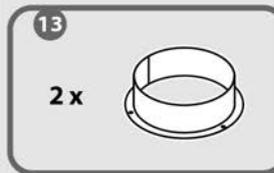
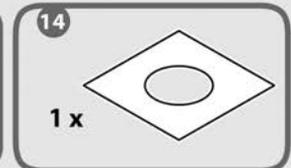
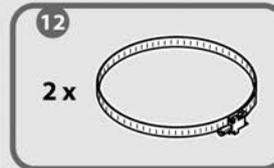
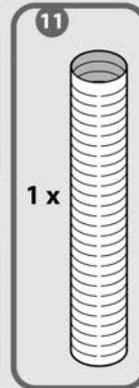
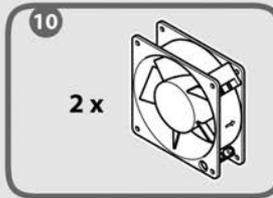
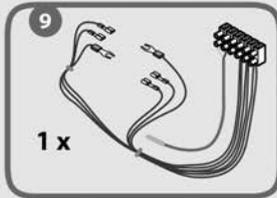
Dans tous les cas, les distances ci-dessus devront être augmentées à proximité de meubles ou de tout autre objet particulièrement sensible à la chaleur à cause des chocs thermiques que le fonctionnement de l'appareil pourrait engendrer.

L'appareil devra être mis en place en tenant compte scrupuleusement des dispositions contenues dans les paragraphes 2.3.

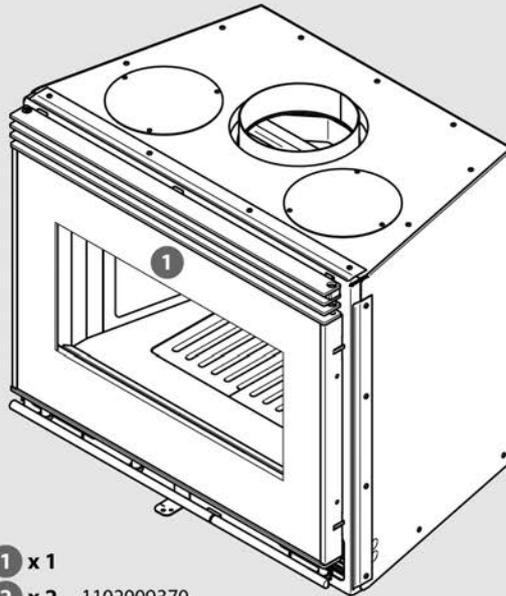
1.8 Equipements

1.8.1 Vérification des accessoires fournis

1 COMPACT 70V - 3061903109



1 x 1		
2 x 2	1102009370	
3 x 2	1102022870	
4 x 8	1012049900	12 x 2
5 x 2	1012081100	13 x 2
6 x 2	1012040400	14 x 1
7 x 2	1012040600	15 x 1
8 x 2	1012002200	16 x 1
9 x 1	1042004500	17 x 1
10 x 2	1040110101	18 x 1
11 x 1	1502010000	19 x 1
		INSTALLATION MANUAL

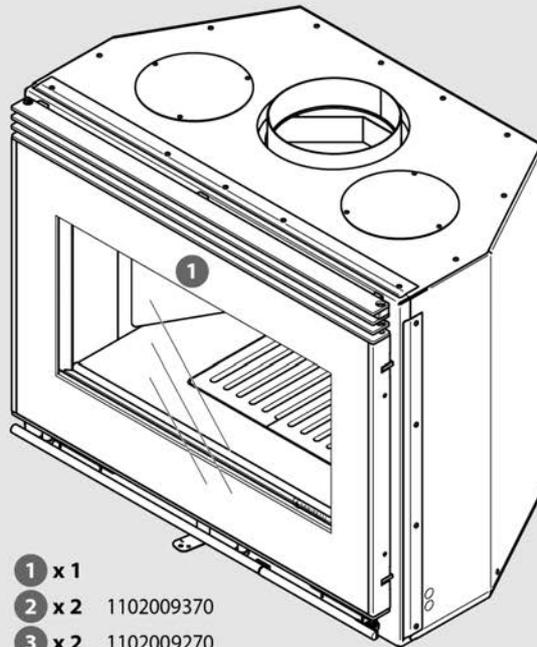
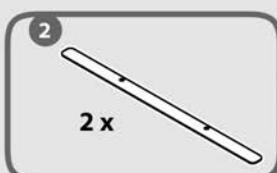
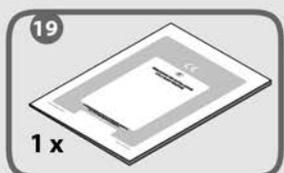
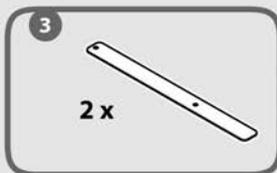
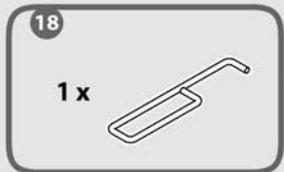
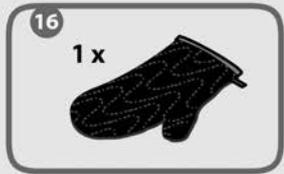
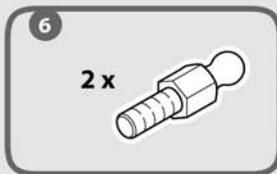
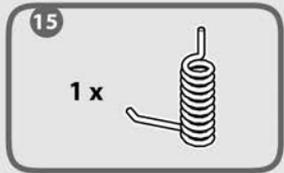
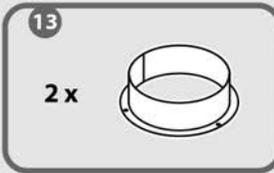
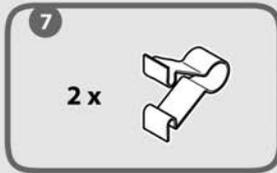
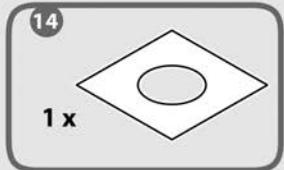
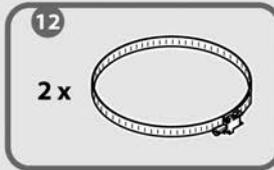
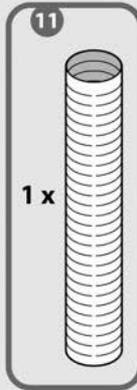
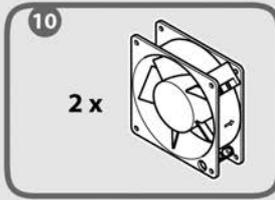
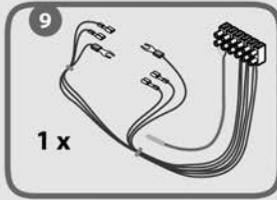


2 1500030400



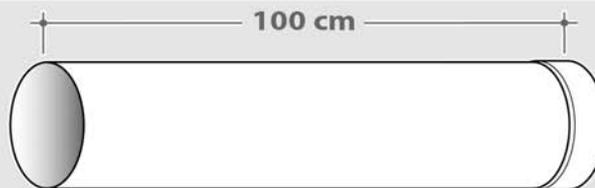
L 100 cm
Ø 180 mm

1 COMPACT 80V - 3061903108



- 1 x 1
- 2 x 2 1102009370
- 3 x 2 1102009270
- 4 x 8 1012049900
- 5 x 2 1012081100
- 6 x 2 1012040400
- 7 x 2 1012040600
- 8 x 2 1012002200
- 9 x 1 1042004500
- 10 x 2 1040110101
- 11 x 1 1502010000
- 12 x 2 1509090000
- 13 x 2 1102011000
- 14 x 1 1102031210
- 15 x 1 1010694404
- 16 x 1 1093900000
- 17 x 1 1093901700
- 18 x 1 1093901800
- 19 x 1 INSTALLATION MANUAL

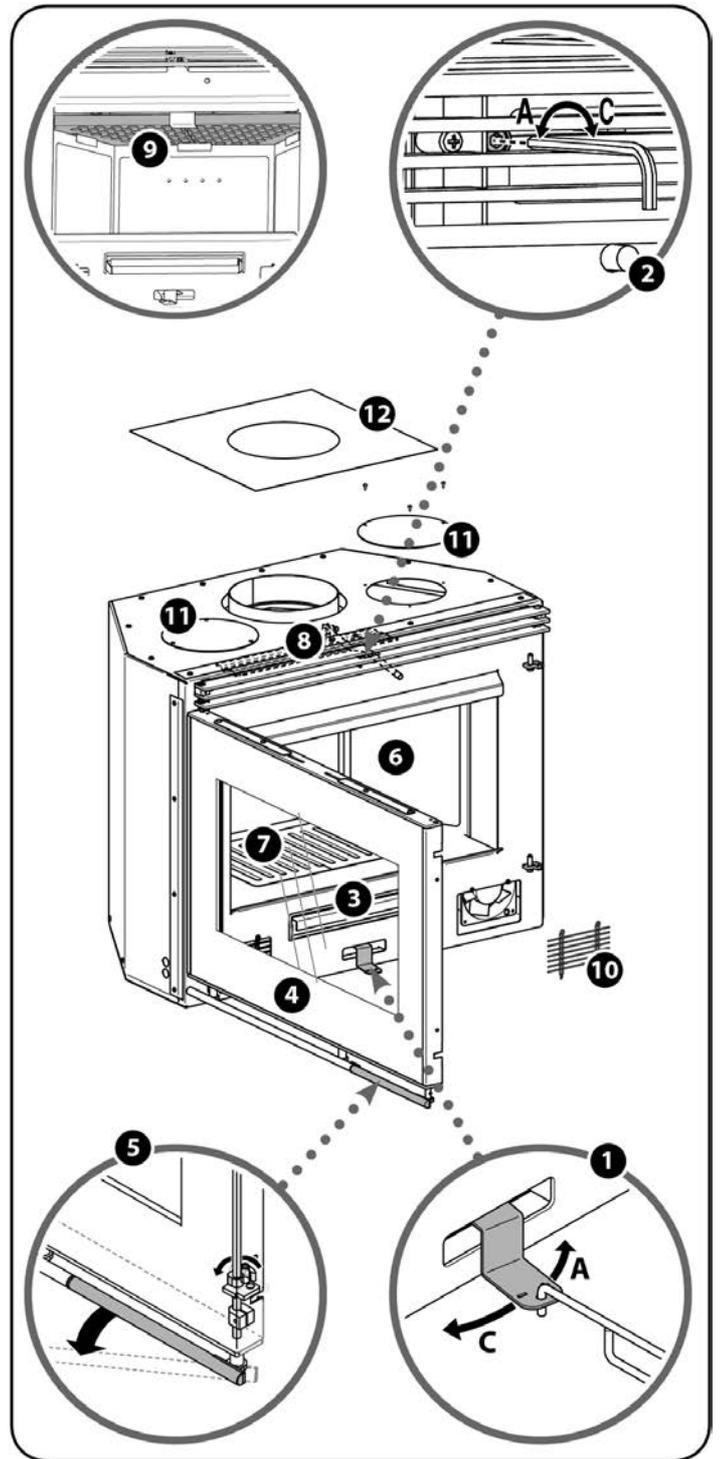
2 1500030200



L 100 cm
Ø 200 mm

1.8.2 Description des composants

1. Commande de l'air pour la combustion (air primaire) : en déplaçant le levier vers la droite, il s'ouvre et se ferme dans le sens inverse. Le réglage se fait à l'aide de la "poignée de réglage" fournie.
2. Déviateur de flux d'air chaud : est situé à l'intérieur de l'élément supérieur et peut être facilement réglé à l'aide de la "poignée de réglage" fournie. En tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, le flux est dévié vers les deux sorties supérieures afin de respecter les paramètres d'homologation de l'appareil.
3. Cendrier: accessible après l'ouverture de la porte. Contrôler périodiquement le tiroir et si besoin est, le vider. Pour un nettoyage plus complet, enlever également l'élément de protection du cendrier.
4. Porte avec ressort de retour automatique: cette porte à ouverture latérale avec vitrocéramique est équipée d'un ressort qui lui permet de revenir en position de fermeture de façon qu'elle ne puisse jamais être laissée accidentellement ouverte (voir paragraphe 5.2.3).
5. Main froide avec dispositif de réglage de la fermeture: cette poignée est réglée de manière à fermer la porte avec une pression adéquate.
6. Chambre de combustion: avec dos et côtés en CMtech®2, un matériau issu d'un minutieux travail de recherche accompli par Caminetti Montegrappa afin d'obtenir les meilleures performances (voir aussi "catalyseur-diffuseur de flamme").
7. Sole foyer et grille de décendrage en fonte : Entièrement réalisés en fonte, ils permettent de délimiter la zone de chargement utile du bois dans le foyer pour optimiser la combustion.
8. Registre automatique d'évacuation de fumée: le clapet s'ouvre et se referme automatiquement lorsqu'on ouvre et qu'on referme la porte.
9. Catalyseur-diffuseur de flamme: élément en CMtech®2 permettant d'obtenir une température plus élevée et plus homogène dans le foyer, pour optimiser la combustion et de ce fait garantir un meilleur rendement calorifique et une économie d'énergie considérable.
10. Grilles de protection compartiment ventilateurs : à retirer pour installer les ventilateurs et à restaurer plus tard.
11. Bouchons de fermeture : à enlever et à remplacer par les deux raccords fournis pour le raccordement des tuyaux flexibles en aluminium pour la conduite d'air chaud.
12. Bride : tôle adaptable à diverses situations comme tampon entre le foyer/hotte des cheminées existantes et le conduit de fumée.



1.9 Fonctionnement

Cet appareil a été conçu pour obtenir un rendement maximal et réduire en même temps la consommation de combustible grâce au "catalyseur-diffuseur de flamme" et à un système de combustion breveté par Caminetti Montegrappa (voir paragraphe 1.2.3).

La forme et le parement en CMtech®2 permettent d'atteindre et de retenir à l'intérieur de la chambre de combustion une température très élevée qui optimise la combustion et réduit nettement la consommation de combustible.

Grâce à son positionnement (partie haute de la chambre de combustion) et à sa conformation, le "catalyseur-diffuseur de flamme" produit la catalyse des gaz de combustion en réduisant notamment la teneur en oxyde de carbone et en oxyde d'azote.

Cette réaction permet de faire augmenter la température des fumées qui, convoyées dans des parcours de ralentissement et d'échange thermique (la température des fumées diminue, la chaleur étant retenue pendant leur reflux) situés dans le corps de l'appareil, permettent d'obtenir de l'air chaud pour le chauffage. L'air chaud se répand dans la pièce par des fentes d'aération.

Les échangeurs de chaleur placés derrière la chambre de combustion et dans le corps de l'appareil sont étanches grâce à des soudures continues qui garantissent l'impossibilité d'échange des fumées avec l'air de chauffage.

La chaleur, en partie rayonnée, est principalement diffusée par convection forcée (mouvement artificiel de l'air produit par le ventilateur incorporé à l'appareil): un flux d'air (induit par le ventilateur) prélevé dans la pièce et réchauffé en le faisant passer par un circuit d'échange thermique à l'intérieur du corps de l'appareil, est canalisé et restitué dans la pièce à chauffer par le haut de l'appareil.

2 INSTALLATION

2.1 Élimination des déchets d'emballage

N'étant pas toxiques ni nocifs les éléments qui composent l'emballage ne nécessitent de processus d'élimination particuliers. En conformité avec les lois en vigueur dans le Pays où l'appareil est installé, l'utilisateur pourra stocker, éliminer ou recycler les déchets de l'emballage.



ATTENTION: Il est dangereux de laisser le sachet en polyéthylène utilisé pour l'emballage de l'appareil à la portée des enfants.

2.2 Prescriptions pour l'installation

Le lieu d'installation doit permettre l'emploi aisé et le bon entretien de l'appareil. Le lieu d'installation doit:

- Être équipé de prises d'entrée d'air frais conformes aux prescriptions concernant l'environnement (voir paragraphe 1.7).
- Avoir un plancher avec une portée adéquate (voir poids de l'appareil dans la fiche technique au paragraphe 1.3.2).
- Être doté d'amenée de courant conforme à 230 V~ 50 Hz.
- Être doté d'installation électrique conforme aux directives en vigueur.
- Être doté de système d'extraction des gaz conforme aux normes en vigueur, au but de garantir:
 - Tirage adéquat pour le fonctionnement correcte et sûr de l'appareil.
 - Résistance adéquate aux chocs thermiques.
 - Résistance adéquate à la corrosion provoquée par les produits de la combustion.
 - Un accès facile pour les contrôles et l'entretien périodique.
 - Une isolation adéquate de tout matériau inflammable.
- Être conforme aussi à d'autres normes éventuellement en vigueur dans le pays où a lieu l'installation.

2.3 Installation de l'appareil



Avant de commencer l'installation, lire attentivement les normes générales et respecter les éventuelles recommandations de montage des kits complémentaires (voir paragraphes correspondants). Si la situation l'exige, prévoir une isolation correcte (voir paragraphes 2.3.2 et 2.3.3).



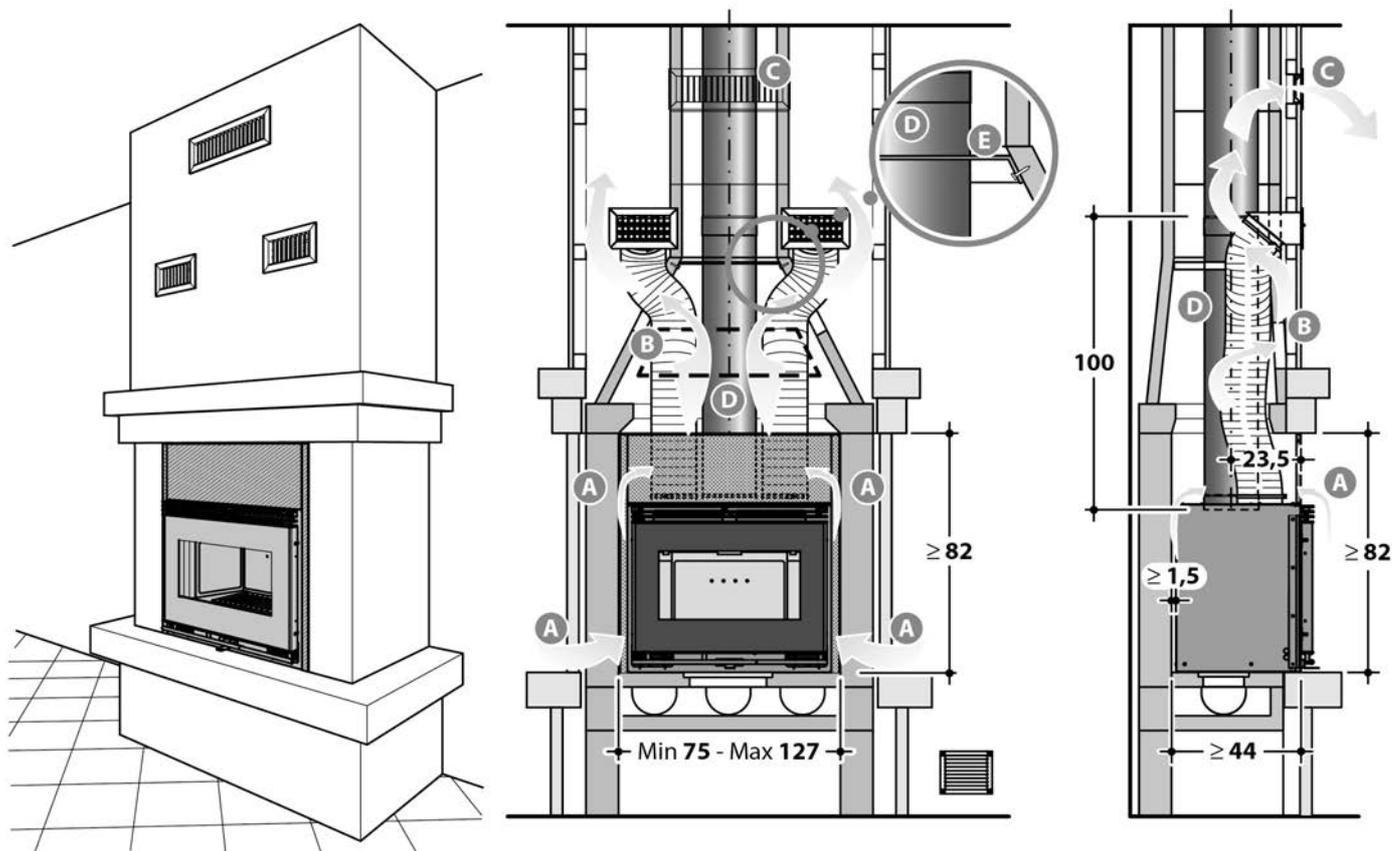
Afin de garantir les paramètres d'homologation de l'appareil, il est conseillé de canaliser l'air chaud à partir des deux sorties supérieures de Ø 15 cm.

2.3.1 Positionnement de l'appareil dans une cheminée préexistante

Exemple COMPACT 70V sur une cheminée préexistante avec une profondeur ≥ 44 cm, complet avec kit cadre de compensation augmenté code 1531400300 (découpe L min 75 cm - max 127 cm et H ≥ 82 cm).

En plus de l'équipement (voir section 1.8), l'installation telle que présentée dans l'exemple suivant est complétée par le matériel suivant qui n'est pas fourni :

- 1 x code 1502010000 150 cm de tube flexible en aluminium $\varnothing 15$ cm
- 2 x code 1189900409 trémie en acier peint en noir $\varnothing 15$ cm
- 2 x code 1280370300 évent pivotant en aluminium peint en blanc avec fermeture
- 2 x code 1509090000 collier de serrage ($\varnothing 60 \div 170$ mm)
- 1 grille de passage d'air de 300 cm^2 .



ATTENTION : Il est obligatoire d'assurer l'entrée de l'air dans le foyer et la sortie de l'air interne par la hotte du revêtement ($2 \times \text{min } 300 \text{ cm}^2$), pour ce faire on peut utiliser respectivement un kit cadre de compensation + une grille.

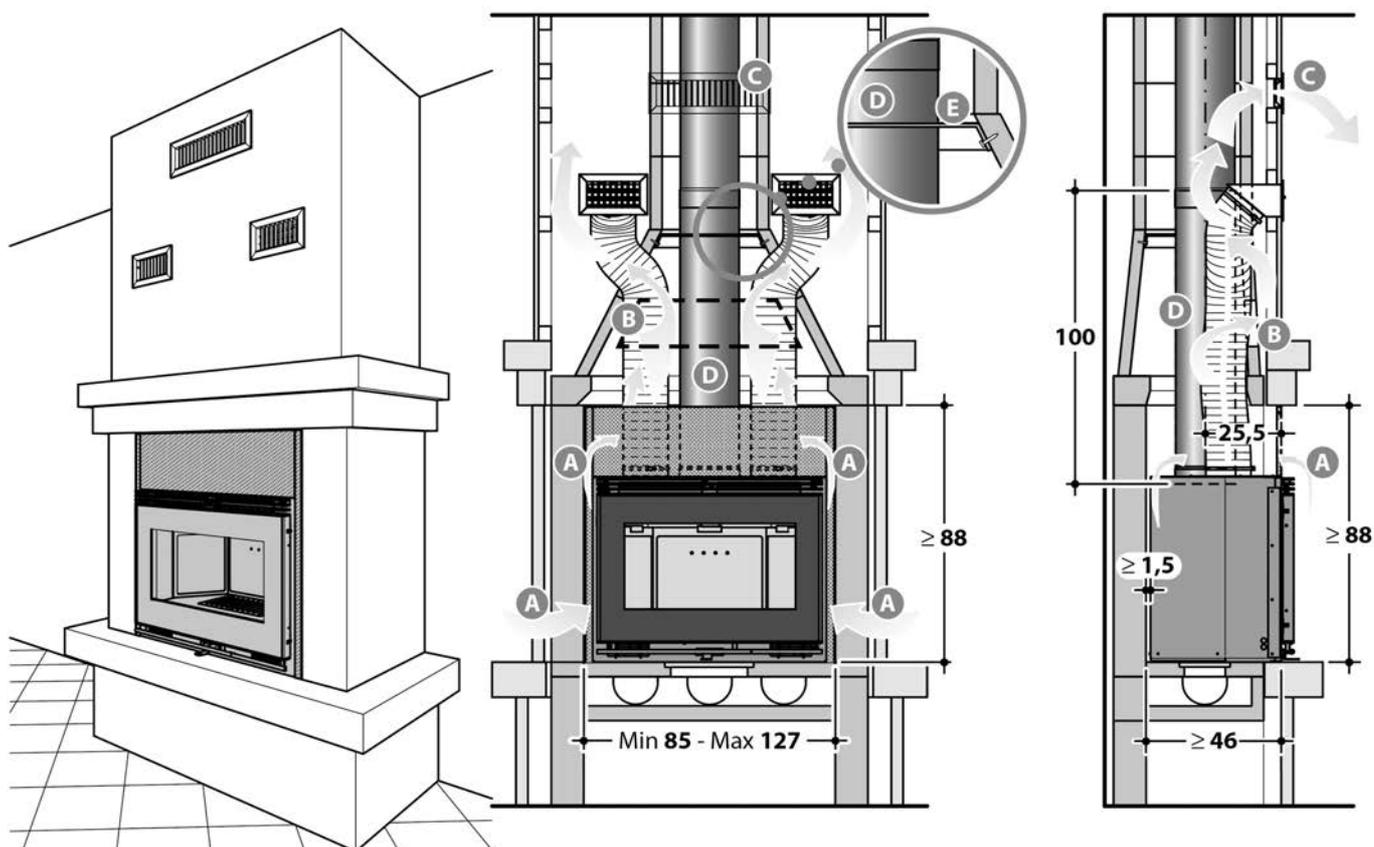
- A. Entrée de l'air interne obligatoire (prise d'air ambiant min. 300 cm^2)
 B. Passage de l'air interne de la hotte de la cheminée à la contre-chape de l'habillage
 C. Sortie de l'air interne obligatoire (min. 300 cm^2)
 D. Conduit de fumée (conduit de $100 \text{ cm } \varnothing 18 \text{ cm}$ fourni)
 E. Clôture de tamponnement du raccord à le conduit fumée

REMARQUE : Insérer les tuyaux et les éventuels coudes de raccordement au conduit de fumée dans la hotte au moins jusqu'à cette bride de fermeture.

Exemple COMPACT 80V sur une cheminée préexistante avec une profondeur ≥ 46 cm, complet avec kit cadre de compensation augmenté code 1531400300 (découpe L min 85 cm - max 127 cm et H ≥ 88 cm).

En plus de l'équipement (voir section 1.8), l'installation telle que présentée dans l'exemple suivant est complétée par le matériel suivant qui n'est pas fourni :

- 1 x code 1502010000 150 cm de tube flexible en aluminium $\varnothing 15$ cm
- 2 x code 1189900409 trémie en acier peint en noir $\varnothing 15$ cm
- 2 x code 1280370300 évent pivotant en aluminium peint en blanc avec fermeture
- 2 x code 1509090000 collier de serrage ($\varnothing 60 \div 170$ mm)
- 1 grille de passage d'air de 300 cm^2 .



ATTENTION : Il est obligatoire d'assurer l'entrée de l'air dans le foyer et la sortie de l'air interne par la hotte du revêtement ($2 \times \text{min } 300 \text{ cm}^2$), pour ce faire on peut utiliser respectivement un kit cadre de compensation + une grille.

A. Entrée de l'air interne obligatoire (prise d'air ambiant min. 300 cm^2)

B. Passage de l'air interne de la hotte de la cheminée à la contre-chape de l'habillage

C. Sortie de l'air interne obligatoire (min. 300 cm^2)

D. Conduit de fumée (conduit de 100 cm $\varnothing 20$ cm fourni)

E. Clôture de tamponnement du raccord à le conduit fumée

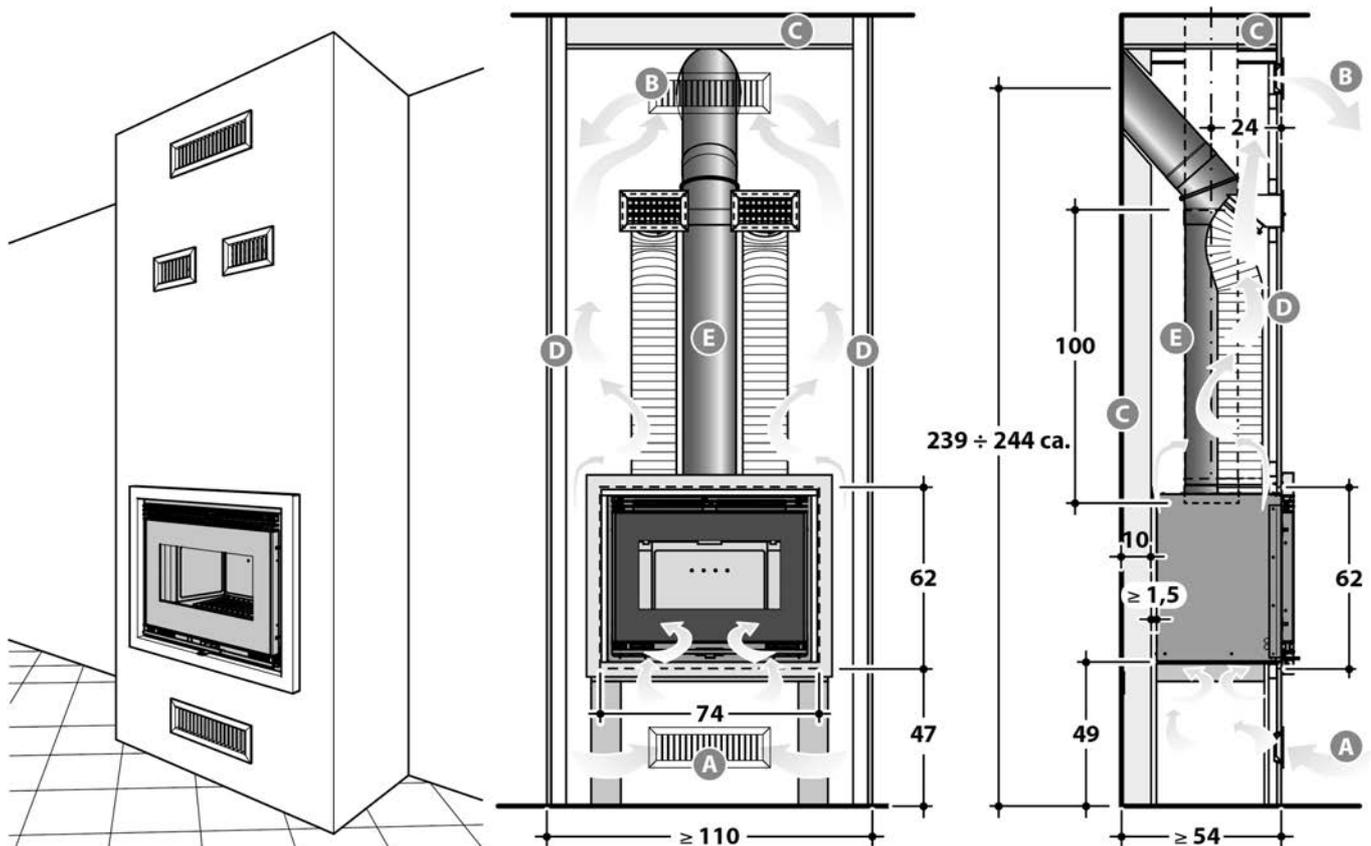
REMARQUE : Insérer les tuyaux et les éventuels coudes de raccordement au conduit de fumée dans la hotte au moins jusqu'à cette bride de fermeture.

2.3.2 Positionnement de l'appareil sur le bâti avec le kit d'habillage MINIMAL V

Exemple avec COMPACT 70V su lesena con profondità ≥ 54 cm, completo di kit rivestimento MINIMAL 70V cod. 6366003200 (foro incasso L 74 cm e H 62 cm).

En plus de l'équipement (voir section 1.8), l'installation telle que présentée dans l'exemple suivant est complétée par le matériel suivant qui n'est pas fourni :

- 1 x code 1502010000 150 cm de tube flexible en aluminium \varnothing 15 cm
- 2 x code 1189900409 trémie en acier peint en noir \varnothing 15 cm
- 2 x code 1280370300 évent pivotant en aluminium peint en blanc avec fermeture
- 2 x code 1509090000 collier de serrage (\varnothing 60÷170 mm)
- 2 grille de passage d'air de 300 cm².



ATTENTION : Il est obligatoire d'assurer l'entrée et la sortie de l'air intérieur du bâti (2 x min 300 cm²) ; 2 grilles peuvent être utilisées à cet effet.

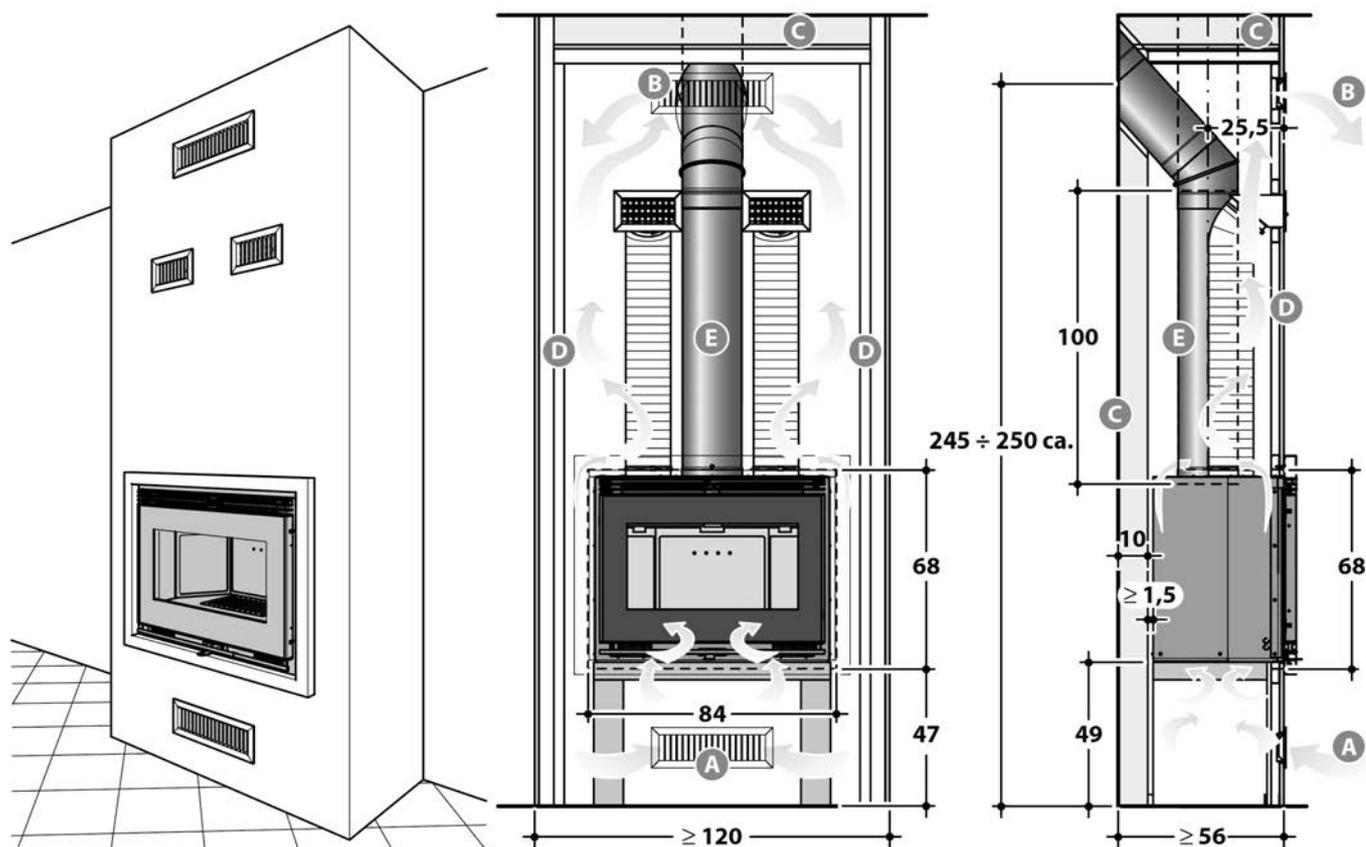
- A. Entrée de l'air interne obligatoire (prise d'air ambient min. 300 cm²)
 B. Sortie de l'air interne obligatoire (min. 300 cm²)
 C. Isolant en laine de roche - épaisseur 10 cm - densité 80 kg/m³
 D. Coffrage ou hotte de finition en placoplâtre ignifuge sur ossature de profilés zingués
 E. Conduit de fumée (100 cm de tuyau \varnothing 18 cm fourni + tuyaux et courbes pour le raccordement au conduit de fumée existant)

ATTENTION : Dans le cas de matériaux inflammables, les mesures indiquées dans le schéma ci-dessus doivent être augmentées (14 cm d'isolation + 4 cm d'air).

Exemple avec COMPACT 80V su lesena con profondità ≥ 56 cm, completo di kit rivestimento MINIMAL 80V cod. 6366003100 (foro incasso L 84 cm e H 68 cm).

En plus de l'équipement (voir section 1.8), l'installation telle que présentée dans l'exemple suivant est complétée par le matériel suivant qui n'est pas fourni :

- 1 x code 1502010000 150 cm de tube flexible en aluminium \varnothing 15 cm
- 2 x code 1189900409 trémie en acier peint en noir \varnothing 15 cm
- 2 x code 1280370300 évent pivotant en aluminium peint en blanc avec fermeture
- 2 x code 1509090000 collier de serrage (\varnothing 60÷170 mm)
- 2 grille de passage d'air de 300 cm².



ATTENTION : Il est obligatoire d'assurer l'entrée et la sortie de l'air intérieur du bâti (2 x min 300 cm²) ; 2 grilles peuvent être utilisées à cet effet.

- A. Entrée de l'air interne obligatoire (prise d'air ambiant min. 300 cm²)
 B. Sortie de l'air interne obligatoire (min. 300 cm²)
 C. Isolant en laine de roche - épaisseur 10 cm - densité 80 kg/m³
 D. Coffrage ou hotte de finition en placoplâtre ignifuge sur ossature de profilés zingués
 E. Conduit de fumée (100 cm de tuyau \varnothing 20 cm fourni + tuyaux et courbes pour le raccordement au conduit de fumée existant)

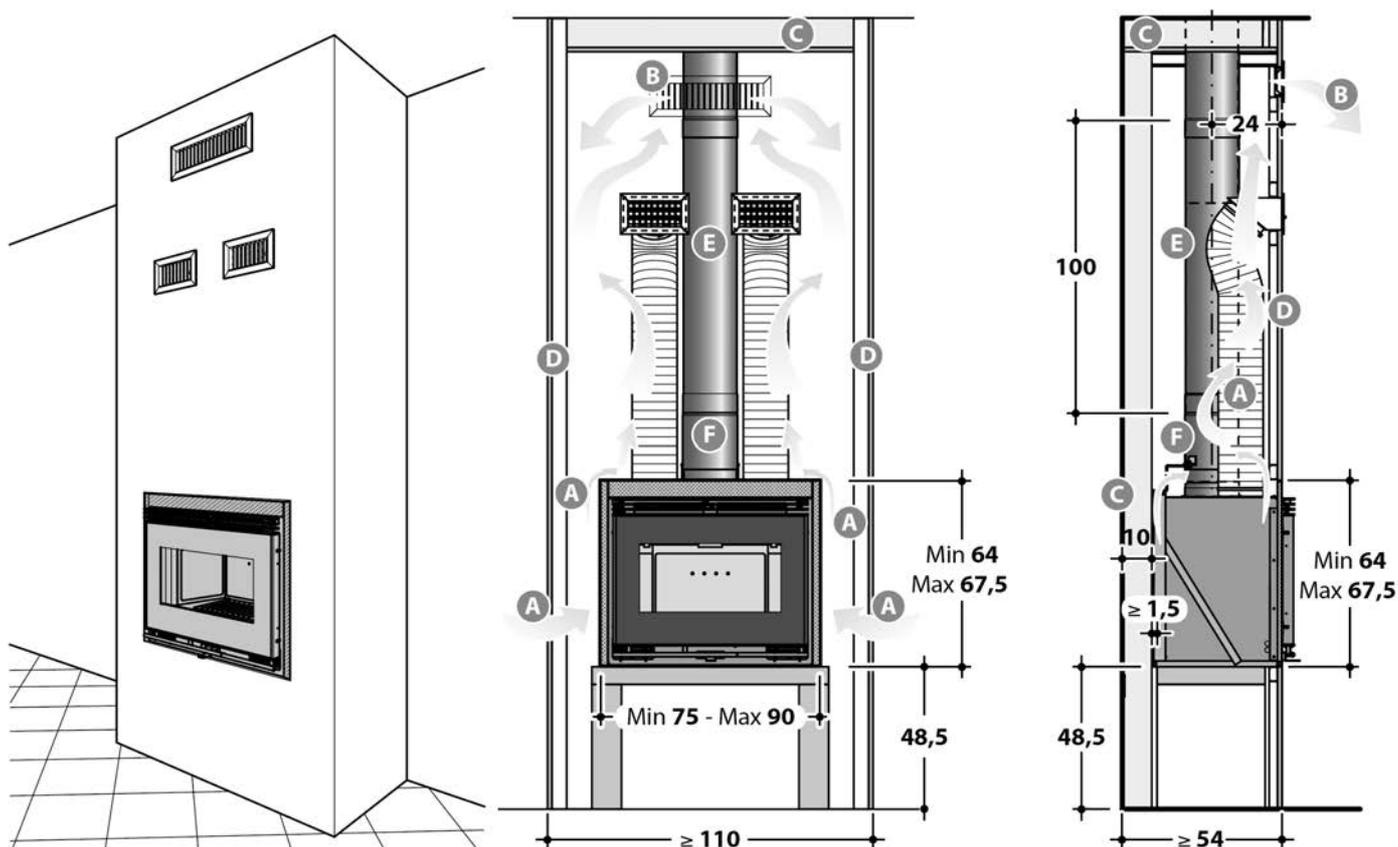
Dans le cas de matériaux inflammables, les mesures indiquées dans le schéma ci-dessus doivent être augmentées (14 cm d'isolation + 4 cm d'air).

2.3.3 Placement de l'appareil sur le bâti sans kit d'habillage

Exemple COMPACT 70V sur bâti avec une profondeur ≥ 54 cm, complet avec kit cadre de compensation code 1531400100 (découpe L min 75 cm - max 90 cm et H min 64 cm - max 67,5 cm) et kit d'insertion code 1531300600.

En plus de l'équipement (voir section 1.8), l'installation telle que présentée dans l'exemple suivant est complétée par le matériel suivant qui n'est pas fourni :

- 1 x code 1502010000 150 cm de tube flexible en aluminium \varnothing 15 cm
- 2 x code 1189900409 trémie en acier peint en noir \varnothing 15 cm
- 2 x code 1280370300 évent pivotant en aluminium peint en blanc avec fermeture
- 2 x code 1509090000 collier de serrage (\varnothing 60÷170 mm)
- 1 grille de passage d'air de 300 cm².



ATTENTION : Il est obligatoire d'assurer l'entrée de l'air et la sortie de l'air interne par le bâti (2 x min 300 cm²), pour ce faire on peut utiliser respectivement un kit cadre de compensation + une grille.

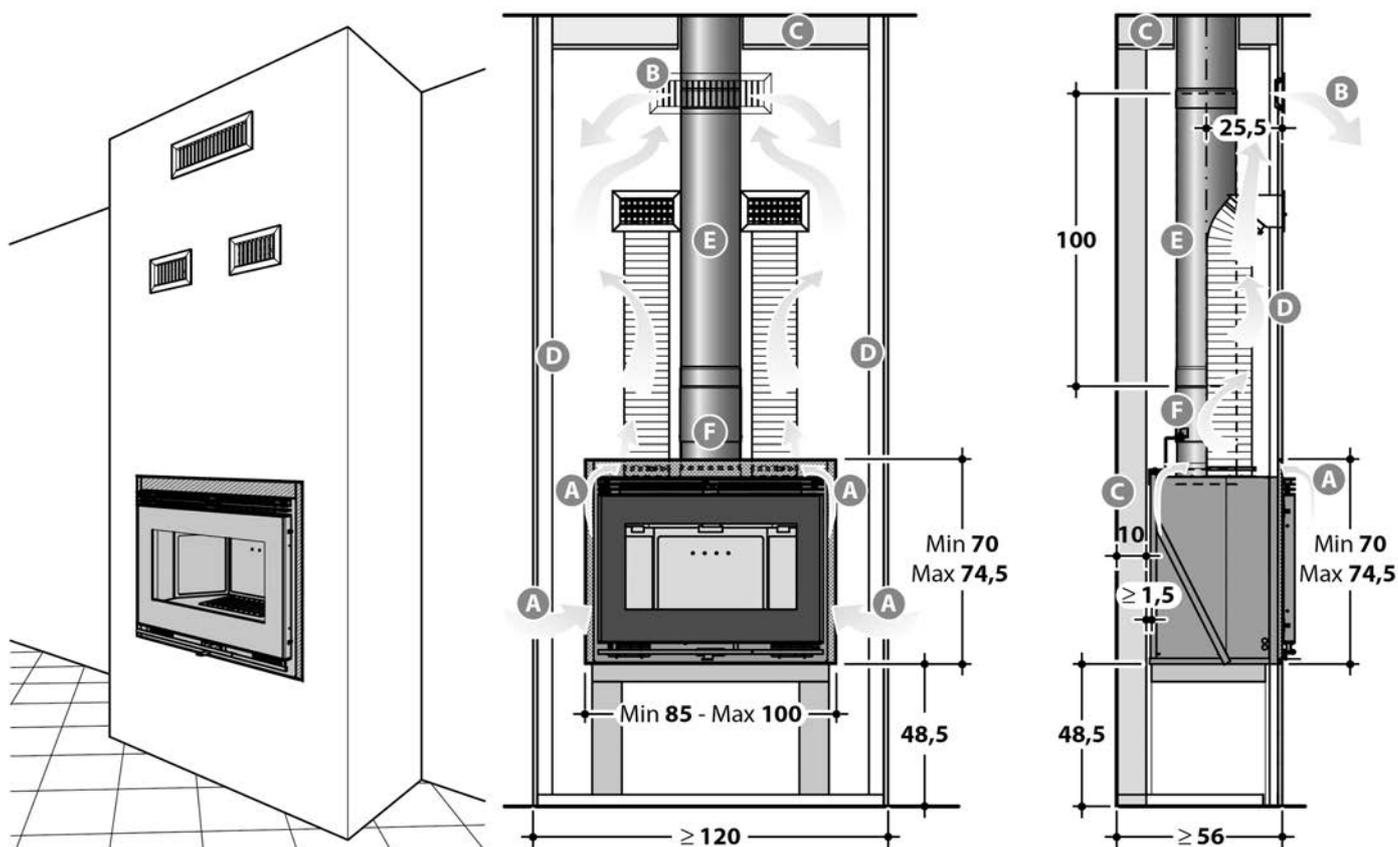
- A. Entrée de l'air interne obligatoire (prise d'air ambiant, min. 300 cm²)
 B. Sortie d'air intérieur obligatoire (min 300 cm²)
 C. Isolation en laine de roche - épaisseur de 10 cm - densité de 80 kg/m³.
 D. Bâti ou hotte de finition en plaques de plâtre ignifugées, soutenu par une armature en profilés galvanisés.
 E. Conduit de fumée (100 cm de tuyau \varnothing 18 cm fourni + tuyaux pour le raccordement au conduit de fumée existant)
 F. Kit d'insertion code 1531300600 (cadre + connecteur télescopique \varnothing 18 cm)

ATTENTION : Dans le cas de matériaux inflammables, les mesures indiquées dans le schéma ci-dessus doivent être augmentées (14 cm d'isolation + 4 cm d'air).

Exemple COMPACT 80V sur bâti avec une profondeur ≥ 56 cm, complet avec kit cadre de compensation code 1531400200 (découpe L min 85 cm - max 100 cm et H min 70 cm - max 74,5 cm) et kit d'insertion code 1531300700.

En plus de l'équipement (voir section 1.8), l'installation telle que présentée dans l'exemple suivant est complétée par le matériel suivant qui n'est pas fourni :

- 1 x code 1502010000 150 cm de tube flexible en aluminium \varnothing 15 cm
- 2 x code 1189900409 trémie en acier peint en noir \varnothing 15 cm
- 2 x code 1280370300 évent pivotant en aluminium peint en blanc avec fermeture
- 1 grille de passage d'air de 300 cm².



ATTENTION : Il est obligatoire d'assurer l'entrée de l'air et la sortie de l'air interne par le bâti (2 x min 300 cm²), pour ce faire on peut utiliser respectivement un kit cadre de compensation + une grille.

- A. Entrée de l'air interne obligatoire (prise d'air ambiant, min. 300 cm²)
 B. Sortie d'air intérieur obligatoire (min 300 cm²)
 C. Isolation en laine de roche - épaisseur de 10 cm - densité de 80 kg/m³.
 D. Bâti ou hotte de finition en plaques de plâtre ignifugées, soutenu par une armature en profilés galvanisés.
 E. Conduit de fumée (100 cm de tuyau \varnothing 20 cm fourni + tuyaux pour le raccordement au conduit de fumée existant)
 F. Kit d'insertion code 1531300700 (cadre + connecteur télescopique \varnothing 20 cm)

ATTENTION : Dans le cas de matériaux inflammables, les mesures indiquées dans le schéma ci-dessus doivent être augmentées (14 cm d'isolation + 4 cm d'air).

2.3.4 Prise d'air extérieur

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est recommandé de réaliser l'alimentation en air de combustion par l'extérieur. À cet effet, percer sur la paroi extérieure une ouverture pour l'entrée d'air, d'une section de 100 cm² (carrotage Ø 12 cm); protéger l'ouverture avec une grille sur les parois intérieure et extérieure.

 **La prise d'air extérieur ne doit pas forcément être réalisée à l'arrière de l'appareil.**

 **ATTENTION: Un débit d'air comburant de 40 m³/h doit être assuré dans la pièce d'installation de l'appareil.**

2.3.5 Raccordement au conduit de fumée

Pour réaliser la jonction entre l'appareil et le conduit de fumée, il conviendra d'employer des éléments en matériaux non combustibles et résistants aux produits de la combustion et à leur condensation éventuelle (créosote).

 **L'emploi de flexibles alu ou conduits en fibrociment pour réaliser le raccordement de l'appareil au conduit de fumée est INTERDIT.**

L'appareil fonctionne en conditions de dépression; pour prévenir la condensation des produits de la combustion et son déplacement vers l'appareil, il y aura lieu de garantir la parfaite étanchéité aux fumées du raccordement au conduit de cheminée. Le conduit de raccordement doit permettre le nettoyage mécanique des suies au moyen d'un hérisson métallique.

 **Il est INTERDIT d'installer des dispositifs de réglage manuel du tirage dans le conduit de raccordement au conduit de fumée.**

Après avoir positionné l'appareil à l'endroit choisi pour son installation, le raccorder au conduit de fumée avec des tuyaux rigides en acier de section identique au "conduit d'évacuation des fumées" (voir fiche technique, paragraphe 1.3.2) en scellant parfaitement le conduit de raccordement. (Utiliser des produits certifiés CE conformément à la norme EN 1856-2:2003).

 **Il est INTERDIT de réduire le diamètre du tuyau de raccordement au conduit de fumée.**

La première opération à effectuer consiste à positionner et fixer la bride [A] à l'intérieur de la hotte à l'endroit où celle-ci rejoint le conduit de fumée (voir paragraphe 2.4.2, figures 1 et 2) et sceller aux points de jonction avec du mortier ciment ou des adhésifs pour le bâtiment (voir paragraphe 2.4.2, figure 2, point G).

Après avoir positionné le conduit pour le raccordement au conduit de fumée, sceller les deux éléments (voir paragraphe 2.4.2, figure 1) avec le silicone pour haute température [F].

S'il se révèle impossible d'accéder facilement à l'intérieur de la hotte, il est recommandé de réaliser une ouverture dans un emplacement favorable puis de la refermer une fois l'opération achevée.

2.3.6 Conduit de fumée

L'évacuation des produits de la combustion de l'appareil au "conduit de fumée" (ou conduit de cheminée) doit être conforme aux prescriptions de la norme EN 1856 partie 1-2.

Le conduit de fumée, ou conduit vertical d'évacuation des produits de la combustion générés par l'appareil à tirage naturel, doit répondre aux prescriptions suivantes:

- Être étanche aux produits de la combustion, imperméable et isolé correctement de tout matériau combustible ou inflammable, conformément aux conditions d'utilisation (EN 1443 et EN 13384 partie 1-2-3).
- Être réalisé avec des matériaux résistant aux sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et aux condensats éventuels.
- Les joints d'assemblage entre les divers éléments qui composent le conduit de fumée doivent assurer une étanchéité parfaite aux fumées.
- Être surtout vertical avec des déviations par rapport à l'axe vertical ne dépassant pas 45°.
- Être isolé de tout élément combustible à l'aide d'un rideau d'air ou d'un isolant approprié.
- Avoir une section intérieure de préférence circulaire; il est par conséquent recommandé de réaliser un tubage réglementaire des sections carrées ou rectangulaires (qui dans le cas contraire doivent avoir un rapport entre les dimensions internes égal à 1,5 et des angles arrondis d'au moins 20 mm de rayon).
- Avoir une section intérieure constante, sans obstructions et indépendante.

Le conduit de fumée doit permettre la récupération des dépôts et d'éventuels condensats par une purge située sous la jonction entre le conduit de raccordement et l'appareil, et être facilement accessible et inspectable par une trappe étanche.

i Le tirage indiqué dans la liste des caractéristiques techniques de l'appareil est conforme aux Normes Techniques et à l'essai, au but de garantir les meilleures performances thermiques de l'appareil (consommation, rendement, émissions) en conformité aux données techniques déclarées et certifiées de l'Institut d'homologation. Un tirage supérieur pourrait causer un fonctionnement défectueux avec excessive consommation de combustible, surchauffage du corps de l'appareil et bruits ennuyeux de la chambre de combustion.

i Une section trop importante du conduit de fumée réduit la vitesse d'ascension des fumées, ce qui favorise la formation de dépôts, le refroidissement des fumées et la condensation de solutions acides à l'intérieur du conduit, et réduit donc la rapidité d'allumage et la combustion du bois.

Au contraire, une section sous-dimensionnée empêche l'évacuation correcte des fumées qui, en stagnant dans la chambre de combustion, étouffent la combustion (extinction du feu).

i Le FABRICANT décline toute responsabilité quant à un mauvais fonctionnement de l'appareil par suite de l'utilisation d'un conduit de fumée de dimensions inappropriées et/ou de l'installation d'un conduit réalisée sans respecter les exigences légales reportées ci-dessus.

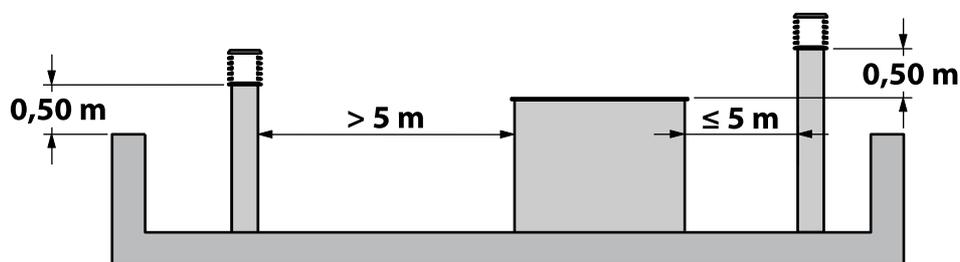
! ATTENTION: Si un incendie se déclare dans le conduit de fumée, il faut impérativement éteindre l'appareil et appeler les pompiers. Avant toute remise en service de l'appareil, faire contrôler le conduit et les tubes de raccordement par un professionnel et faire réparer en cas de dommage constaté.

2.3.7 Sortie de toit

Puisque le tirage d'un conduit de fumée dépend aussi de la sortie de toit (partie terminale du conduit), la construction de celle-ci doit être réalisée dans le respect des règles suivantes:

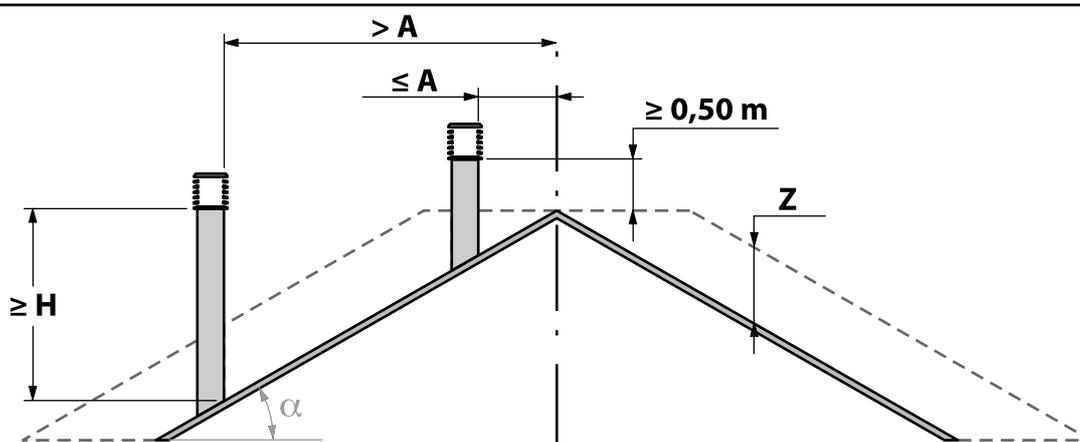
- La section intérieure doit être égale à la section du conduit de fumée.
- La section utile de sortie ne doit pas être inférieure au double de la section intérieure du conduit de fumée.
- La forme de la sortie de toit doit être conçue de façon à empêcher l'entrée dans le conduit de la pluie, de la neige et de corps étrangers, et à assurer l'efficacité de l'évacuation des produits de la combustion même en cas de vents tournants (il est recommandé d'installer une souche anti-vent).
- L'emplacement de la sortie de toit doit favoriser au maximum la dispersion des produits de la combustion dans l'atmosphère et doit être réalisé à l'extérieur de la zone de refoulement où la formation d'une pression contraire est favorisée. Les dimensions et la configuration de cette zone étant fonction de la pente du toit, il sera par conséquent nécessaire de respecter les hauteurs minimales indiquées dans la partie inférieure des figures.
- Lorsque la souche est constituée de plusieurs conduits de fumée jumelés, la sortie du conduit desservant l'appareil fonctionnant à combustible solide ou celle du conduit desservant l'étage supérieur devra dépasser d'au moins 50 cm les autres sorties afin d'éviter le phénomène de siphonnage.
- 8/10 mètres doivent séparer la sortie de toit de tout obstacle (édifices, plantes, etc.) qui dépasserait sa hauteur; dans le cas contraire, il conviendra de surélever la sortie d'au moins 1 mètre.

1



TOIT EN TERRASSE

2



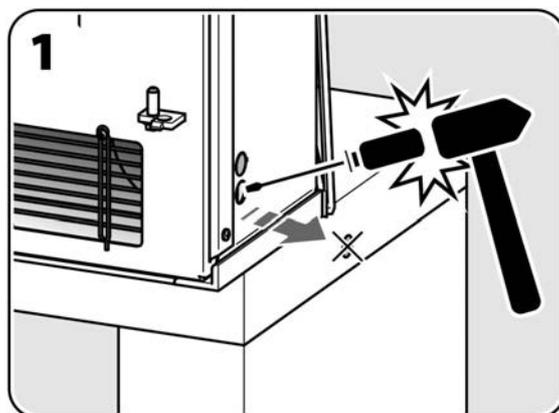
TOIT EN PENTE

Inclinaison du toit α exprimée en degrés (°)	Distance du conduit à la verticale du faîtage A exprimée en mètres (m)	Hauteur minimale de la sortie sur le toit H exprimée en mètres (m)	Hauteur de la zone de refoulement Z exprimée en mètres (m)
15	1,85	1,00	0,50
30	1,50	1,30	0,80
45	1,30	2,00	1,50
60	1,20	2,60	2,10

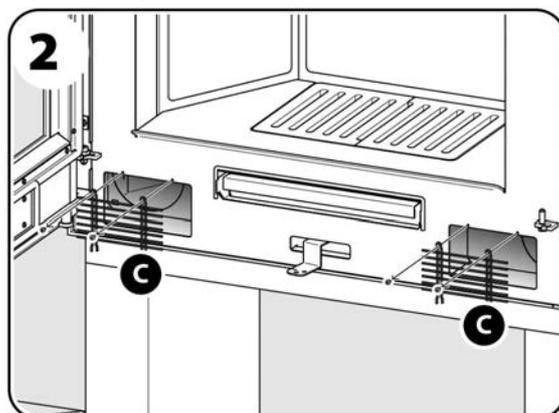
2.4 Montage kit

2.4.1 Installation des ventilateurs

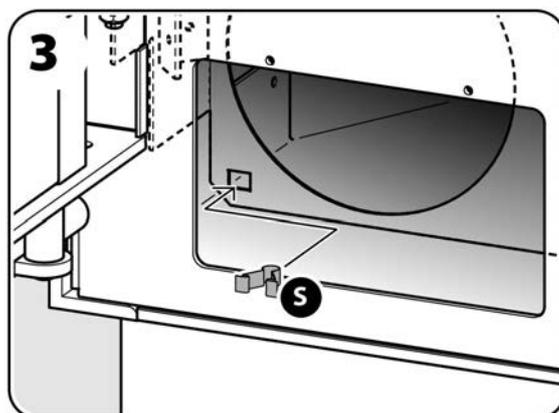
1. Choisir le côté sur lequel vous voulez connecter les composants électriques et, à l'aide d'un marteau et d'un tournevis, retirer les éléments pré-découpés prévus pour le câblage.



2. La porte étant ouverte, retirer les deux grilles [C] en dévissant les quatre vis de fixation.

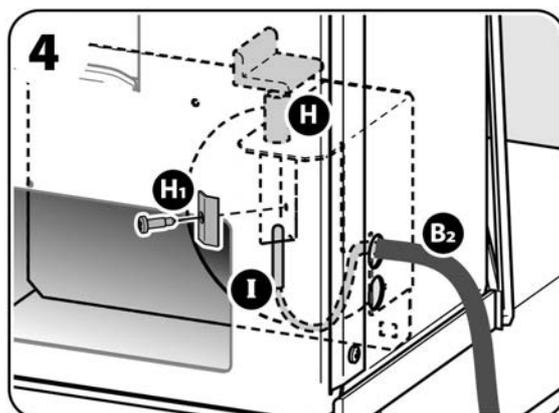


3. Insérer les deux clips [S] dans les trous rectangulaires prévus à l'intérieur des compartiments où seront insérés les ventilateurs.

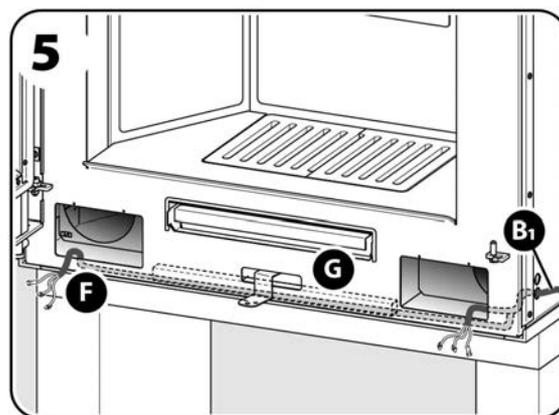


4. Introduire les câbles électriques [B2] à travers le trou supérieur précédemment ouvert, qui comporte deux connexions électriques pour les ventilateurs et une sonde [I] ; cette dernière ne fonctionnera que si l'unité de contrôle électronique en option (voir notre liste de prix) est également installée.

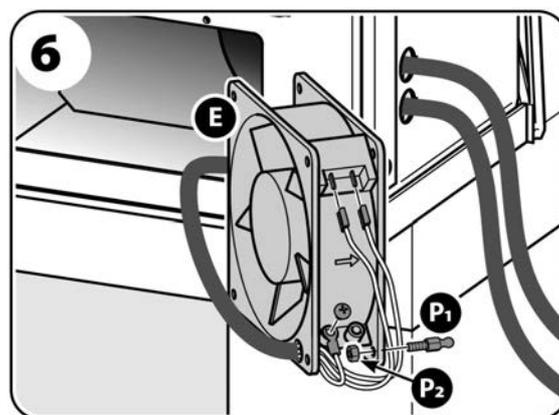
La sonde doit être insérée à l'intérieur du compartiment où seront montés les ventilateurs dans son logement préparé avec un tube vertical [H] et fixé avec la vis et le support [H1] en serrant modérément la vis.



5. Faire passer les câbles [B1] par l'autre trou en bas et amener l'extrémité la plus longue [F], en passant par le tuyau interne [G], de l'autre côté de l'appareil au compartiment où le deuxième ventilateur sera installé.

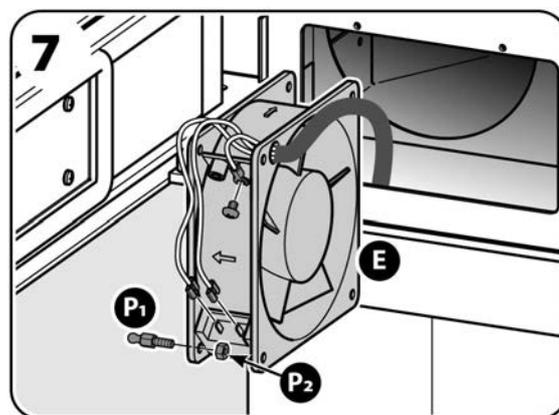


6. Visser la la goupille [P1] au ventilateur droit [E] à l'aide de la vis appropriée [P2], puis raccorder les connexions électriques.



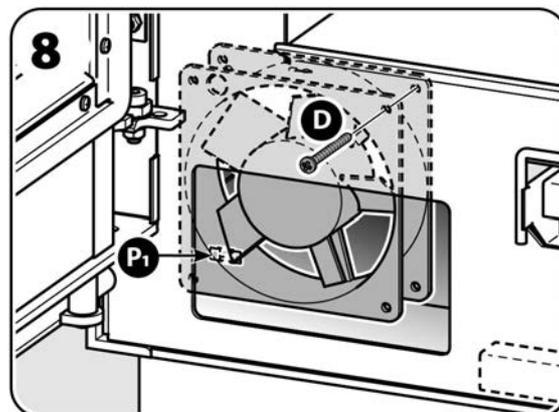
7. Visser la la goupille [P1] au ventilateur gauche [E] à l'aide de la vis appropriée [P2], puis raccorder les connexions électriques.

i Faire attention aux "flèches" gravées sur les ventilateurs qui indiquent le sens de rotation et le sens du flux d'air, qui doit être dirigé vers l'intérieur de l'appareil ; Les deux fils jaune/vert sont munis d'un œillet qui doit être fixé à l'aide de la vis fournie, comme indiqué sur la figure.



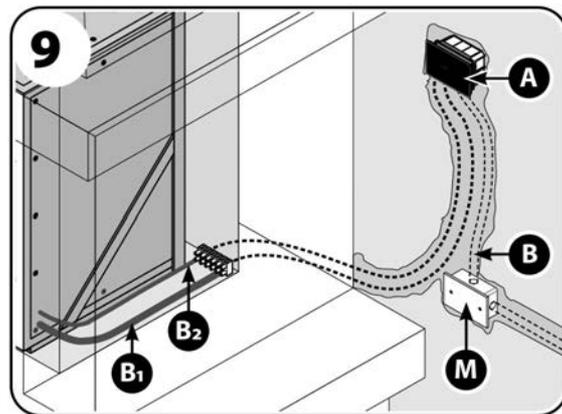
8. Insérer le ventilateur dans le compartiment correspondant et le pousser pour permettre à la goupille [P1] de s'engager dans le clip. Serrer la vis longue [D] pour verrouiller le ventilateur. Remonter ensuite correctement la grille [C].

Répéter les opérations pour l'autre ventilateur.



9. L'électricien doit effectuer les connexions électriques au mur et aussi les câbles pour atteindre le bornier de l'installation électrique afin de permettre l'alimentation des ventilateurs et, si nécessaire parce qu'elle est présente, prévoir l'installation de l'unité de contrôle électronique optionnelle [A].

i **ATTENTION : Il est toujours nécessaire de prévoir un interrupteur bipolaire [M] en amont pour démarrer manuellement les ventilateurs ou, si elle est installée, pour alimenter l'unité de contrôle optionnelle [A] et également pour isoler électriquement le système lorsque l'appareil n'est pas utilisé.**



2.4.2 Kit d'insertion

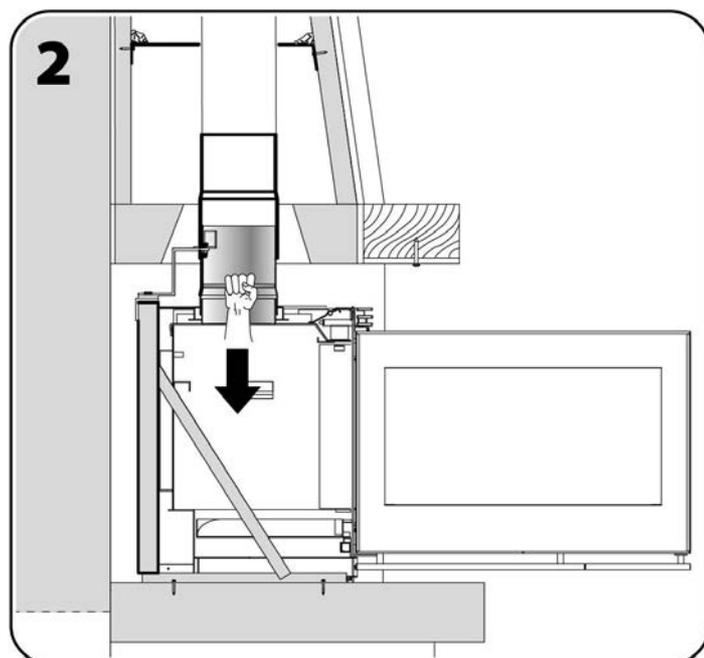
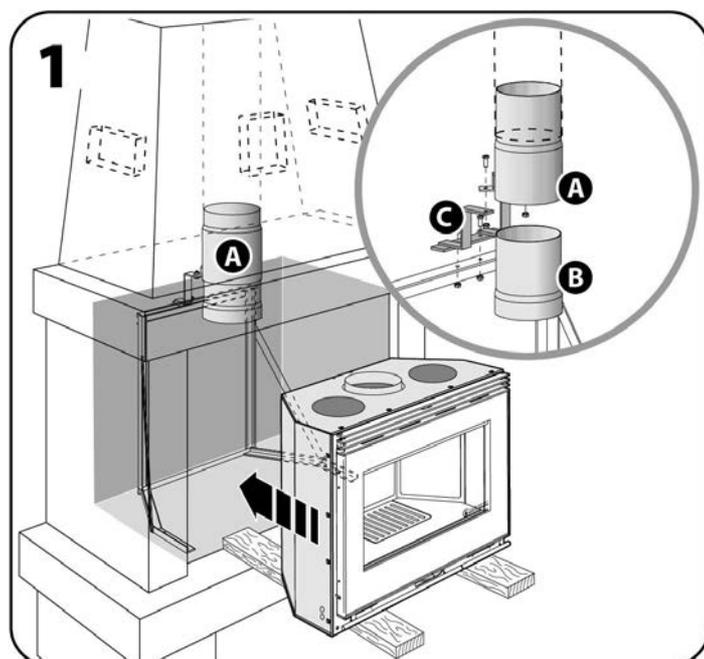
Le "kit d'insertion" est fourni en différentes tailles selon le modèle (voir notre liste de prix).

En cas d'utilisation, procéder conformément aux indications suivantes:

1. Positionner correctement le châssis à l'intérieur de la cheminée et le fixer sur la sole.
2. Insérer dans la hotte les conduits et d'éventuels coudes pour le raccordement au conduit de fumée et les raccorder au conduit télescopique [A].
3. Fixer le tout sur la partie supérieure du châssis de fixation [C] (voir figures 1 et 2).

i **Pour le raccordement au conduit de fumée, utiliser des conduits et des coudes en acier, qui facilitent l'installation en évitant les étranglements, et donnent les meilleures garanties de résistance à la corrosion.**

4. Insérer le conduit télescopique [B] dans le conduit supérieur [A] déjà fixé et le bloquer.
5. Avant d'insérer le foyer à insert, retirer toutes les parties internes (voir paragraphe 4.2.1).
6. Protéger la sole de la cheminée avec des tablettes en bois, qui par ailleurs facilitent l'utilisation, et insérer le foyer dans la cheminée.
7. La sortie des fumées est alors parfaitement alignée avec le conduit télescopique [B]. En travaillant à l'intérieur du foyer à insert, tirer ensuite vers le bas le conduit télescopique [B] jusqu'à son insertion complète dans le collier de la sortie des fumées (voir figure 2).
8. Pour finir, remonter correctement toutes les parties internes retirées au préalable (voir paragraphe 4.2.1).



2.4.3 Kit de distribution d'air chaude

L'appareil est équipé d'accessoires permettant de canaliser l'air chaud dans la hotte ou le bâti ou bien dans une pièce adjacente.

Fourni avec 2 raccords Ø 15 cm, une portion de tuyau en aluminium flexible et extensible Ø 15 cm, des vis et des colliers. Avant d'installer les éléments pour la conduite de l'air chaud, percer les trous nécessaires dans la hotte et, si nécessaire, dans le mur pour la distribution de l'air dans d'autres pièces.

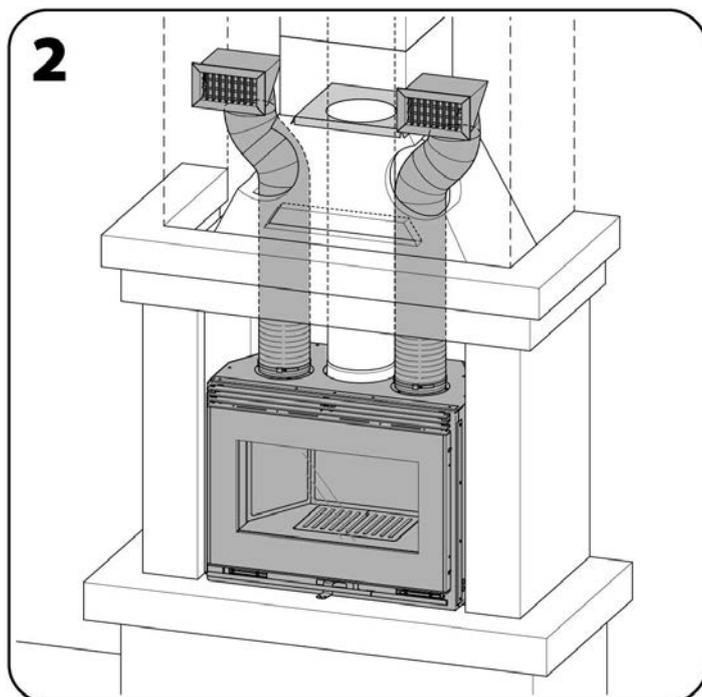
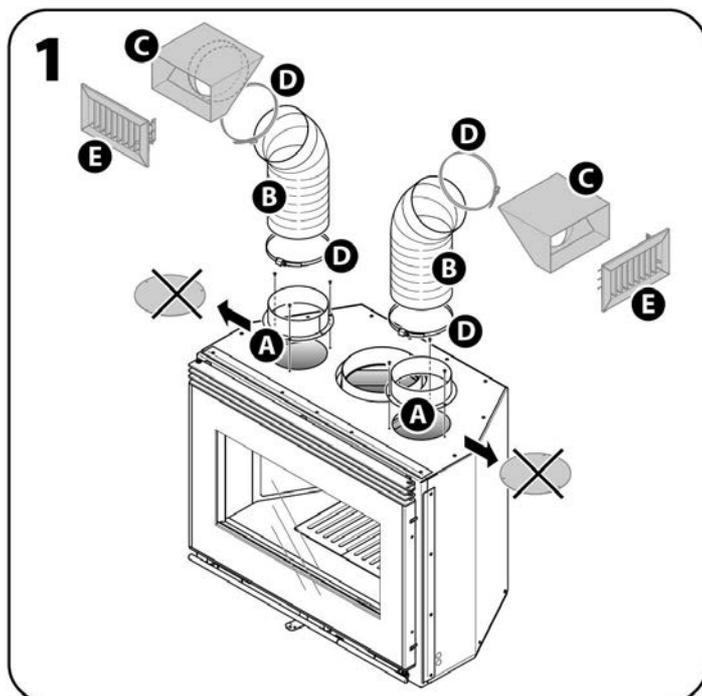
Au cas où la cheminée existante serait particulièrement inconfortable, évaluer si, afin de faciliter le montage, il n'est pas préférable de casser en partie la hotte existante.

Pour le montage, procéder comme indiqué ci-dessous (voir figure 1) :

1. Retirer les deux bouchons situés au-dessus du foyer à insert et les remplacer par les 2 raccords [A].
2. Insérer les 2 tuyaux flexibles en aluminium [B] Ø 15 cm (couper celui fourni en deux ou en acheter un deuxième), et raccorder à leur extrémité 2 trémies de même diamètre [C] (non fournies, voir notre liste de prix).
3. Insérer les volets [E] en aluminium peint en blanc seulement après avoir modifié la hotte existante ou achevé la nouvelle.
4. Fixer tous les points de jonction à l'aide des 4 colliers serre-tube [D] fournis.

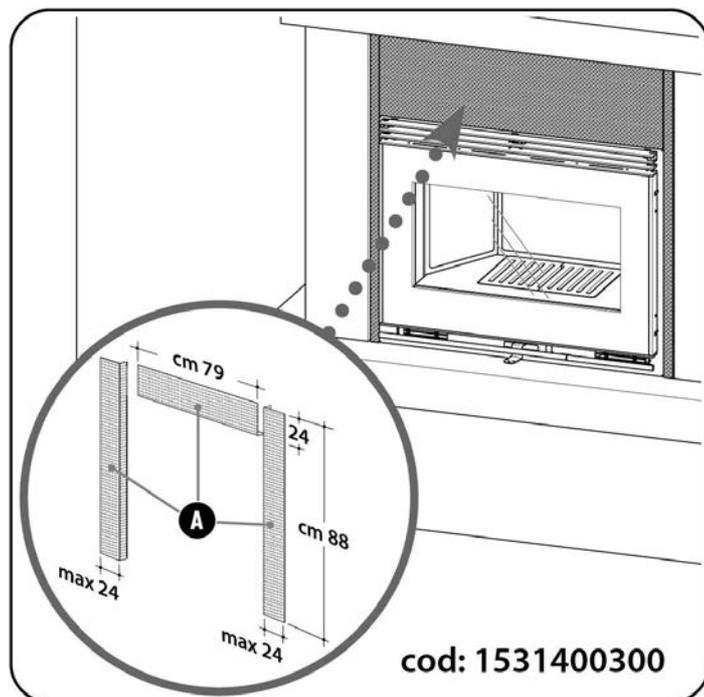
Il est conseillé de placer les deux volets de sortie d'air chaud dans la pièce où est installé le foyer à insert (voir figure 2).

Si l'on souhaite également chauffer une pièce adjacente, il est possible de placer un volet dans cette pièce, à condition que le parcours à réaliser avec le conduit flexible soit court (4 mètres maximum), le plus linéaire possible et qu'il soit isolé dans la portion à l'extérieur du compartiment de la hotte de finition.



2.4.4 Kit corniche de compensation

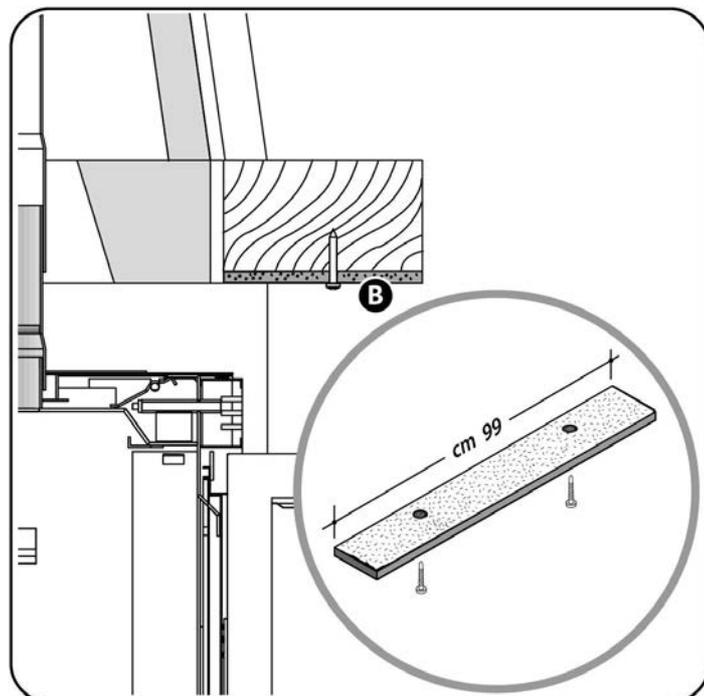
Les corniches de compensation [A] (voir figure suivante), réalisées en tôle d'acier percée et peinte (voir Catalogue). Au cas où la mesure à compenser serait inférieure, elles peuvent être réduites et raccourcies à l'aide de cisailles à tôle. Pour le montage, elles peuvent être facilement insérées en appuyant sur les tôles externes du foyer à insert. Si l'on ne parvient pas, avec les corniches, à couvrir toute l'ouverture de la cheminée, prévoir une compensation supplémentaire avec des matériaux comme des briquettes, du marbre ou du placoplâtre.



2.4.5 Kit protection poutre

Si la cheminée existante possède une poutre en bois, et en particulier si celle-ci est très proche du foyer, il est indispensable d'isoler les parties inférieures de la poutre en utilisant des matériaux appropriés.

Le kit de protection poutre [B], qui consiste d'un boîtier en tôle d'acier peinte et contient une feuille isolante de laine de roche, doit être fixé directement sous la poutre à l'aide des fixations fournies (voir figure suivante).



2.4.6 Assemblage de l'habillage

 **ATTENTION : L'appareil doit être débranché du courant électrique (interrupteur principal de l'installation électrique éteint) pendant les opérations du montage du revêtement.**

Si l'appareil doit être installé avec un nouveaux habillage plutôt que dans un foyer existant, veuillez observer les suivantes indications.

Mettre à niveau l'appareil et vérifier la hauteur de la sole foyère par rapport à la tablette de l'habillage à installer.

Procéder à l'assemblage de l'habillage en suivant les instructions de la notice livrée avec notre habillage, conformément aux prescriptions générales du paragraphe 1.5.

Important: puisque les matériaux de fabrication ont une dilation thermique différente, l'appareil ne doit jamais être fixé à l'habillage. Nous préconisons donc de:

1. Ne jamais réaliser le scellement entre l'habillage et l'appareil.
2. Ne pas faire reposer le poids de l'habillage et de la hotte de finition sur l'appareil et de ne jamais fixer ni l'habillage ni la hotte de finition à n'importe quelle partie de l'appareil. Nous conseillons d'employer du carton-plâtre ignifuge pour la réalisation rapide d'une hotte de finition légère (voir paragraphe 2.4.7).

La poutre, les finitions réalisées en bois ou autre matériau combustible doivent être protégés de la chaleur rayonnée du foyer ou isolés de façon convenable, et on doit prévoir une rideau d'air d'au moins 1 cm pour éviter la surchauffe du matériau.

2.4.7 Hotte de finition ou bâti

 **ATTENTION: Pendant les travaux suivants d'assemblage de l'habillage, l'appareil devra être coupé de l'alimentation électrique (commutateur bipolaire hors tension).**

Pour la réalisation de la hotte de finition ou du bâti, nous conseillons l'emploi de panneaux en placoplâtre ignifuge de 13÷15 mm d'épaisseur, avec un support de profilés zingués à fixer aux parois, au plafond et à la poutre de l'habillage.

 **Pour éviter la transmission des dilatations thermiques, il est INTERDIT de fixer la hotte de finition ou le bâti à l'appareil.**

Réaliser, en utilisant toujours des profilés zingués, un cadre d'appui et de fixation des boîtiers de sortie de l'air chaud à une hauteur de 200÷210 cm du sol.

Installer enfin sur la hotte de finition ou sur le bâti la "grille à volets fixes" (disponible en catalogue) dont le bord supérieur doit se trouver à env. 30 cm du plafond: cette grille, qui reste toujours ouverte, permet l'émission par convection naturelle de l'air chaud accumulé à l'intérieur de la hotte.

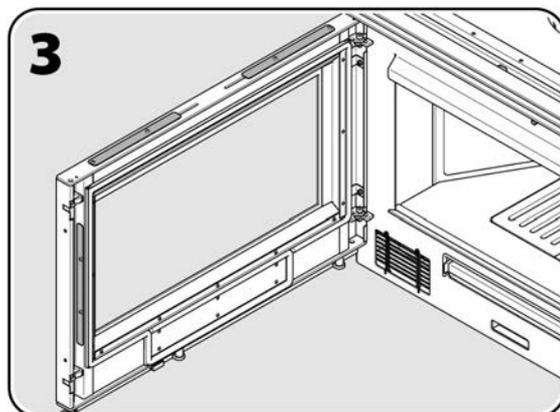
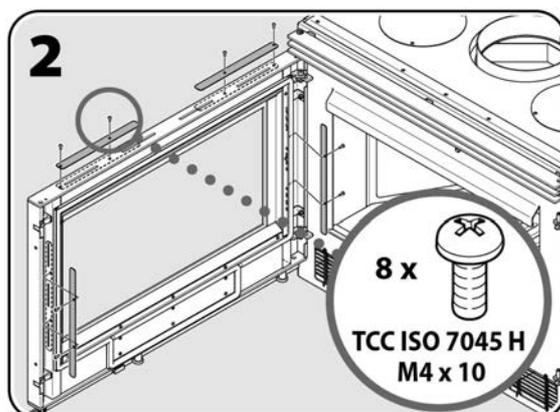
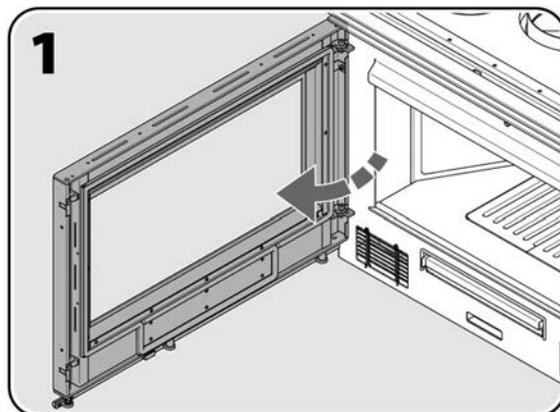
 **ATTENTION: Se reporter au paragraphes 2.3.2 et 2.3.3 pour l'isolation thermique du plafond, en utilisant une plaque de support en placoplâtre posée horizontalement.**

 **Avant de terminer la construction de la hotte de finition ou du bâti avec les plaques en placoplâtre ignifuge, installer les gaines flexibles en aluminium pour la distribution de l'air chaud (voir paragraphe 2.4.3).**

2.4.8 Réglage de l'admission d'air vitre

i ATTENTION : Afin de garantir les performances déclarées du produit, les composants suivants doivent être installés sur la porte, comme indiqué dans les figures 1 et 2.

i Pour pouvoir installer les profils de fermeture air du vitre sur le côté charnière de la porte, celle-ci doit être démontée. Pour cette opération, voir la section 5.2.1.



3 EMPLOI

3.1 Contrôles et informations sur le premier allumage

Avant d'allumer l'appareil pour la première fois il faut:

- Détacher l'étiquette de la vitre et éliminer toute trace éventuelle de colle.
- Vérifier que toutes les prescriptions de sécurité sont respectées (voir paragraphes 1.5 et 1.6).
- Procéder au raccordement électrique après s'être assuré que la tension d'alimentation est conforme aux recommandations (230 V~ 50 Hz).

Pour la première utilisation de l'appareil, suivre les instructions du paragraphe 3.2 en veillant à garder le feu au ralenti pendant environ une heure.

Passé ce temps de préchauffage, augmenter progressivement l'allure de combustion en chargeant le foyer avec une quantité de combustible qui ne devra pas dépasser les recommandations (voir "consommation horaire combustible", dans la fiche technique au paragraphe 1.3.2) avec le registre de l'air ouvert, et garder cette allure pendant au moins 2 heures.



ATTENTION: Les enfants doivent être surveillés par un adulte. Ils ne doivent ni toucher les parties chaudes de l'appareil ni interférer avec son fonctionnement.



Le corps de chauffe métallique de l'appareil est revêtu d'une peinture spéciale haute température qui atteindra sa résistance thermique et sa stabilité chimique lors du premier allumage de l'appareil: une mauvaise odeur et un peu de fumée peuvent alors se dégager de l'appareil. Veiller à bien aérer la pièce lors du premier allumage. Une fois la peinture séchée, il n'y aura plus de dégagement d'odeur ni de fumée et l'appareil pourra être utilisé normalement.

3.2 Allumages suivants

Avant d'allumer le feu, contrôler le cendrier et le vider éventuellement; si nécessaire, nettoyer la vitre céramique de la porte (voir paragraphe 4.1.2) et la chambre de combustion (voir paragraphe 4.1.3).

En phase d'allumage, mettre les commandes dans les positions indiquées:

- Commande registre d'air de combustion ouverte au maximum: tourner la main froide vers la droite pour ouvrir le registre et vers la gauche pour le refermer (voir figures 1 et 2).
- Pour finir, vérifier que l'interrupteur général/bipolaire est allumé.

Allumer le feu dans un appareil à bois n'est pas si facile. On ne plaisante pas avec le feu, c'est pourquoi il faut être prudent et suivre scrupuleusement les consignes données dans ce chapitre.

Pour allumer le feu en toute sécurité, il est conseillé d'utiliser les allume-feu traditionnels, ou d'autres produits spécifiques disponibles dans le commerce et conçus à cet effet, au lieu du papier huilé ou du papier journal, en suivant également les instructions ci-jointes.

Ces produits sont imprégnés de substances spécifiques qui permettent de faire durer davantage la flamme, en donnant le temps à la flamme de bien attaquer le bois. Positionner l'allume-feu sur la sole foyère avec grille de décendrage et y placer quelques dizaines de bouts de bois (plus petits et secs ils seront, mieux le feu prendra). Entrecroiser les bouts de bois en créant un empilement, de sorte que l'air circule librement entre les bouts de bois. Un empilement trop compact empêche l'embrassement. Une fois le feu allumé, attendre qu'un lit de braises se soit formé (15 minutes env.) et placer des bûches sur le lit de braises en évitant de les entasser et en ne dépassant pas la quantité optimale de combustible (voir "consommation horaire combustible" dans la fiche technique du paragraphe 1.3).

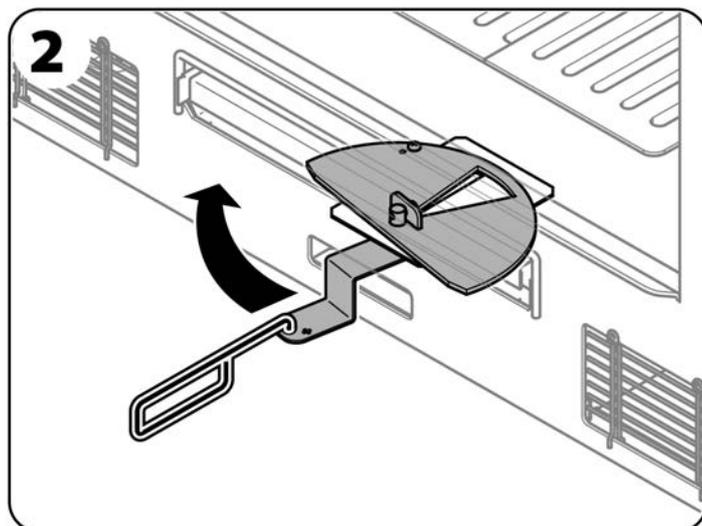
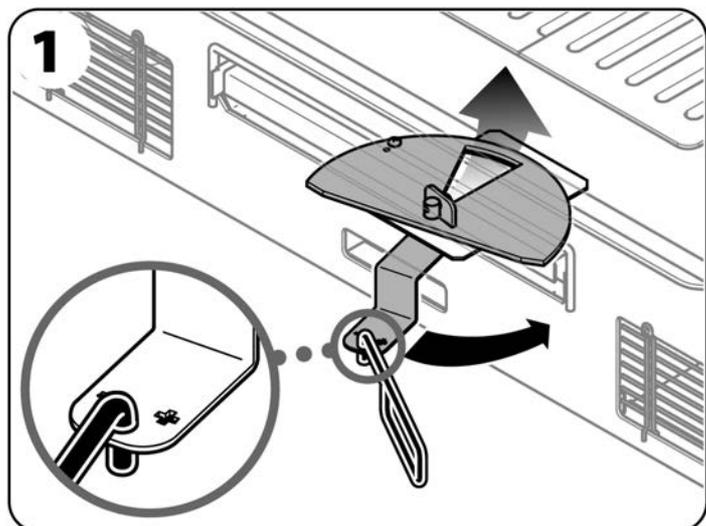
- i** Vérifier le tirage du conduit de fumée; un mauvais tirage peut être provoqué par de basses pressions ou lorsque le conduit de fumée est froid. Si le tirage du conduit de fumée est correct, on peut allumer la base du tas de bois. En cas de tirage difficile, faire un tas de petits bouts de bois légers et très inflammables, qui dégagent beaucoup de chaleur en brûlant. La chaleur dégagée devrait chauffer le conduit de fumée et venir à bout des conditions de tirage difficiles.

Attendre que le feu soit bien lancé (après une heure env.) puis régler le flux d'air au moyen du bouton de registre air combustion en plaçant le levier de commande au centre (voir figure 2) ; l'appareil et le conduit de fumée doivent se réchauffer suffisamment pour maintenir un bon tirage et atteindre la température critique pour la combustion correcte du bois.

Quand l'appareil est à bon régime, visible par la couleur claire du parement en CMtech®2, le recharger sans dépasser les quantités optimales approximatives de combustible indiquées précédemment (30/35 cm max. de circonférence), qui permettent d'atteindre la puissance calorifique déclarée avec un rapport idéal entre consommation et rendement.

- i** L'emploi d'une quantité de bois excessivement supérieure à celle indiquée peut induire un rapport défavorable entre consommation et rendement et, à la longue, nuire à la durée de vie de l'appareil. Le combustible doit être chargé en le plaçant sur la sole foyère dotée de grille de décendrage (N.B. Poser simplement le bois dans la chambre de combustion, ne jamais le jeter dans le foyer en CMtech®2 pour éviter de casser ou d'endommager le parement).

! ATTENTION: Ne jamais utiliser de liquides inflammables comme l'alcool ou l'essence pour accélérer l'allumage d'un feu de bois: c'est extrêmement dangereux. Les vapeurs de l'alcool ou de l'essence peuvent prendre feu facilement et provoquer de graves brûlures.



3.3 Contrôle de la combustion et fonctionnement

Une fois le feu allumé, garder l'allure de combustion à régime. L'utilisateur qui n'a pas beaucoup d'expérience et utilise pour la première fois ce type d'appareil devra s'exercer pendant un temps. Pour gérer efficacement le feu et l'appareil, suivre les conseils suivants:

- Utiliser uniquement du bois sec: le bois humide s'allume difficilement, brûle mal, réduit la température de combustion et produit beaucoup de fumée.
- Recharger le foyer lorsque le combustible est à moitié brûlé et qu'il reste une couche de braises et de tisons sur la sole foyère, permettant l'embrasement aisé du combustible ajouté.
- À chaque rechargement du foyer, ajouter au moins 3 ou 4 bûches: les flammes se dégagent aux points de contact entre les morceaux de bois; une seule bûche ajoutée de temps à autre ne brûlera pas bien. Il faudra placer les bûches de sorte qu'elles soient bien aérées, en évitant de faire un tas trop compact.

i Poser simplement le bois dans la chambre de combustion, ne jamais le jeter dans le foyer en CMtech®2 pour éviter de casser ou d'endommager le parement.

i Ouvrir la porte lentement en laissant tout d'abord la porte entrouverte pendant quelques secondes avant de l'ouvrir entièrement. Le retour éventuel de fumée pendant le rechargement du foyer n'est pas dangereux, il suffit de bien aérer la pièce pendant quelques instants.

- Éviter de surcharger l'appareil et de dépasser la quantité optimale de combustible indiquée (voir fiche technique, paragraphe 1.3.2). Un feu petit et bien aéré brûle mieux et produit plus de chaleur qu'un gros tas de bois remplissant le foyer.
- Il est recommandé de recharger l'appareil avant que le feu ne soit presque éteint. Avoir toujours à disposition de petits morceaux de bois pour la relance éventuelle du feu.
- Avec la porte fermée, on peut gérer parfaitement la combustion du bois en ajustant le registre d'entrée de l'air de combustion situé à la base de l'appareil: une nette réduction de la quantité de combustible utilisée est ainsi obtenue par rapport aux foyers traditionnels ouverts (N.B. Même avec le registre de l'air tout à fait fermé, il reste une petite ouverture assurant le bon fonctionnement de l'appareil).
- Après avoir rechargé le foyer, et au cas où il serait nécessaire de relancer rapidement le feu, il est conseillé d'ouvrir entièrement pendant quelques minutes le registre d'entrée de l'air de combustion (voir paragraphe 3.2, figure 1).

i Grâce au "catalyseur-diffuseur de flammes" en CMtech®2 et à sa forme particulière, il est possible de garder plus longtemps les flammes dans le foyer, ce qui permet d'optimiser la combustion dans le respect des dernières normes sur les émissions polluantes, en réduisant par conséquent la consommation de combustible et en améliorant le rendement de l'appareil.

Si l'unité de contrôle électronique (en option) est installée, les ventilateurs se mettent automatiquement en marche lorsque la sonde détecte une température préétablie et s'arrêtent lorsque la température est inférieure à cette valeur.

N.B. Lorsque l'appareil est en marche, les ventilateurs doivent toujours être raccordés au réseau électrique.

⊘ ATTENTION: En cas d'arrêt prolongé des ventilateurs suite à un problème technique, réduire l'allure de combustion et garder un petit feu jusqu'à la remise en état des ventilateurs.

⊘ Il est INTERDIT d'utiliser l'appareil comme incinérateur, pour brûler des ordures ménagères, du papier glacé, du bois peint ou imprégné (palettes), du plastique ou toute autre matière synthétique. La combustion de ces déchets entraîne l'émission dans l'atmosphère de substances polluantes hautement nocives et toxiques pour vous, vos voisins et l'environnement.

De plus, la combustion des déchets produit des acides corrosifs qui endommagent les surfaces intérieures de l'appareil et le conduit de fumée, et constituent un danger d'incendie du conduit.

4 ENTRETIEN

4.1 Entretien récurrents

L'appareil ne gardera ses performances thermiques et mécaniques que s'il est nettoyé et entretenu correctement et régulièrement, comme décrit dans les paragraphes qui suivent.

- !** **ATTENTION:** Toutes les opérations de nettoyage des différents éléments de l'appareil doivent être exécutés après avoir débranché l'appareil et lorsque celui-ci est complètement froid (interrupteur général de l'installation électrique désactivé).
Le nettoyage et la maintenance à effectuer par l'utilisateur ne doit pas être effectuée par des enfants sans surveillance.

4.1.1 Nettoyage des parties en métal

Nettoyer à l'aide d'un chiffon doux et sec, en n'utilisant ni produit nettoyant ni produit chimique.

4.1.2 Nettoyage de la vitre céramique

À effectuer au besoin.

- i** La fréquence des travaux de nettoyage de la vitre céramique est directement proportionnelle à la qualité et type de combustible et du mode d'emploi de l'appareil.

- i** Au cas où l'encrassement serait causé par une combustion incomplète (alimentation en air extérieur insuffisante, mauvais tirage ou emploi de bois humide), il se peut qu'un seul cycle de combustion efficace permette le nettoyage automatique de la vitre.

1. Pour un nettoyage parfait de la vitre céramique, nous recommandons
2. d'utiliser le détergent spécifique "Puliglass" du FABRICANT, en vaporisant une petite quantité sur un chiffon et en le frottant sur les surfaces encrassées.

- i** Ne jamais pulvériser directement la vitre céramique du nettoyant "Puliglass" ou de tout autre nettoyant.

- ⊘** L'emploi d'éponges ou de chiffons abrasifs pour nettoyer la vitre céramique est strictement INTERDIT puisqu'ils pourraient l'abîmer irrémédiablement.

- !** ATTENTION: Lors du nettoyage du verre céramique de la porte à ouverture latérale, ne pas s'appuyer au cadre de la porte pour éviter de compromettre son bon fonctionnement.



4.1.3 Nettoyage du cendrier

Le cendrier ne doit pas être vidé avant qu'il ne soit plein: une couche de cendres sur le fond améliore la combustion en agissant comme isolant et en maintenant la chaleur des braises sous le feu.

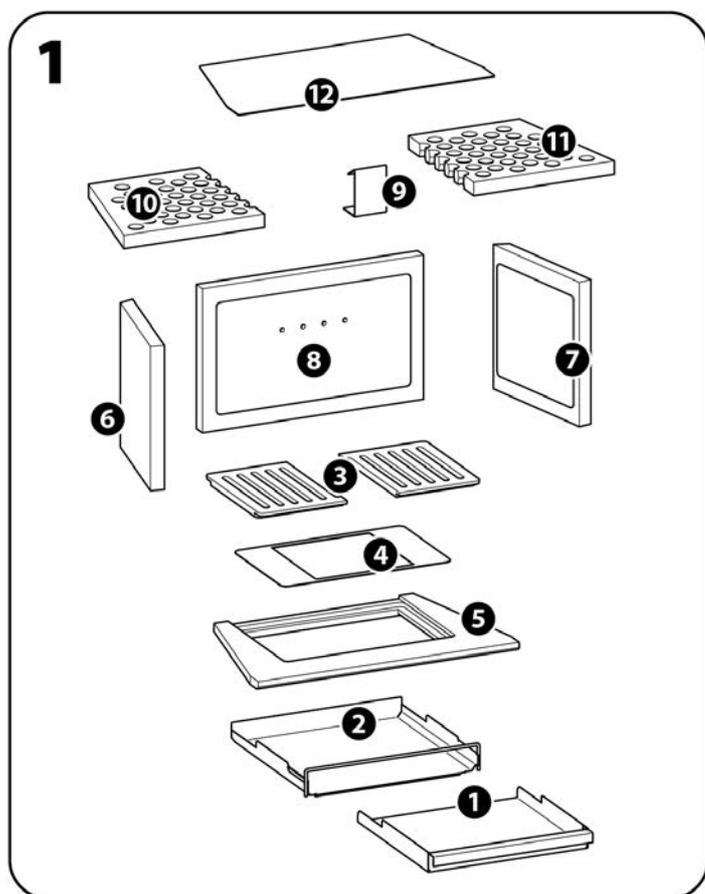
⚠ ATTENTION: Les cendres évacuées du cendrier peuvent contenir de petites braises qui peuvent rester allumées pendant un certain temps; il est recommandé par conséquent de conserver temporairement vos cendres dans un récipient métallique fermé et de ne jamais les enlever avec un aspirateur, et d'attendre qu'elles refroidissent avant de les éliminer.

4.2 Entretien périodiques

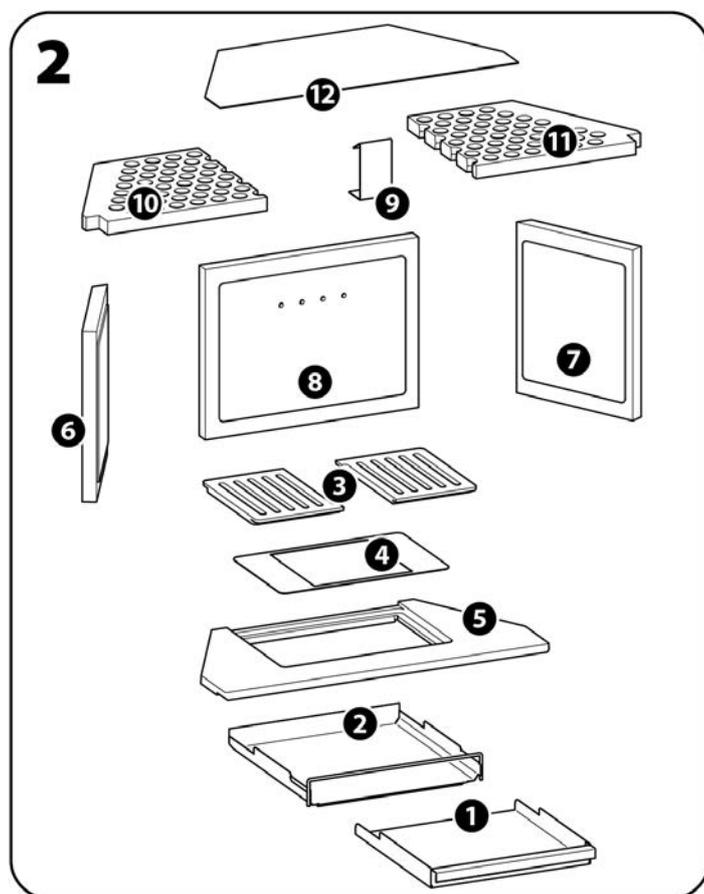
Nous conseillons d'effectuer le nettoyage complet de l'appareil et le ramonage du conduit de fumée au moins une fois par an. Il sera nécessaire de l'exécuter plus souvent en cas de mauvais tirage ou d'emploi de bois non adapté.

4.2.1 Nettoyage général

Pour exécuter les travaux de nettoyage, il faudra enlever quelques éléments intérieurs de la chambre de combustion; prendre garde de manipuler les éléments du parement en CMtech®2 avec beaucoup de soin et suivre l'ordre numérique (voir figure).



COMPACT 70V



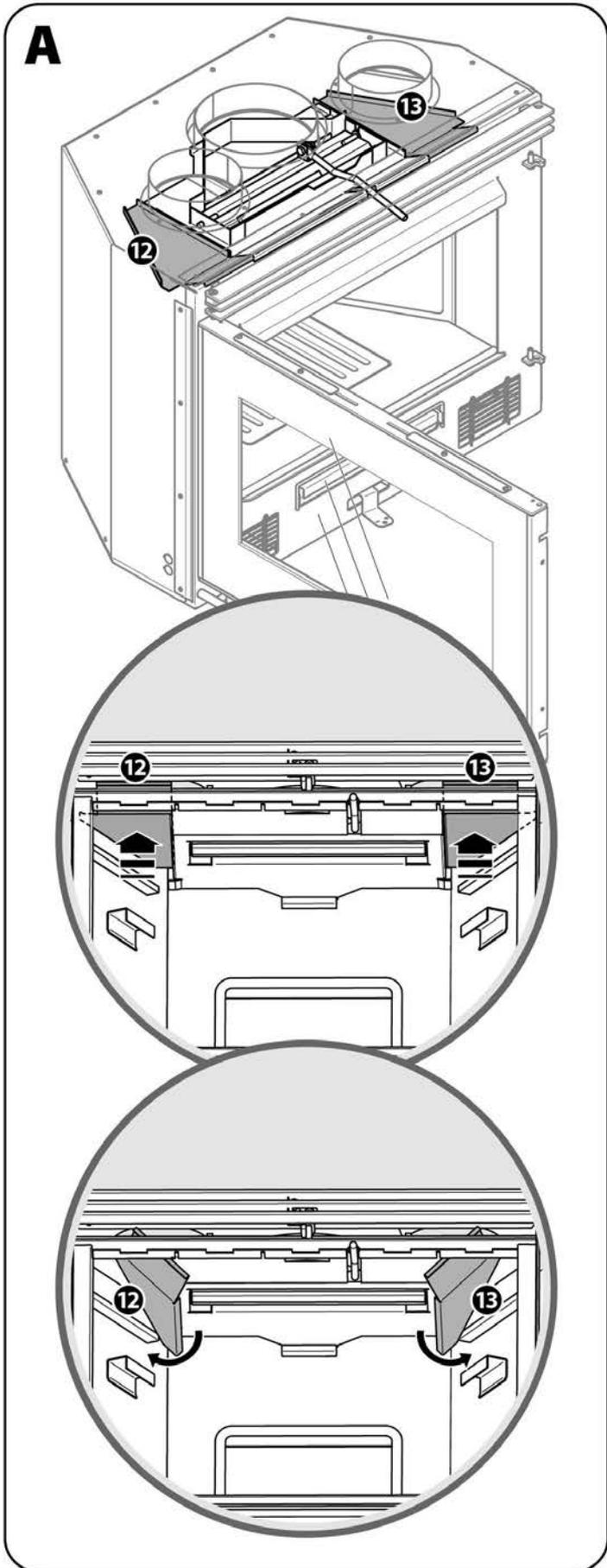
COMPACT 80V

Continuer en enlevant successivement:

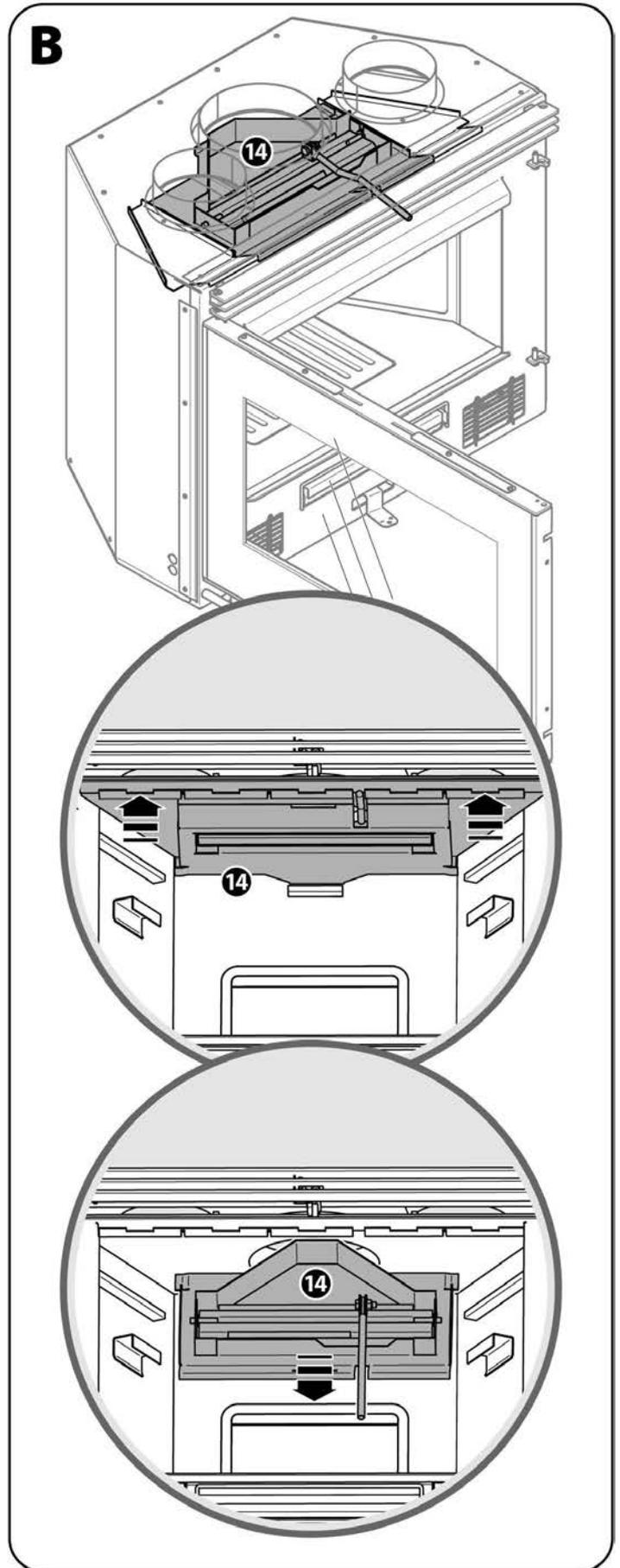
- Les fermetures intermédiaires [12]-[13], située 9 immédiatement au-dessus du catalyseur diffuseur de flamme, 8 en les soulevant légèrement et en les faisant tourner de manière à les faire sortir (voir séquence figure A).
- Le groupe de canalisation de la fumée [14], en soulevant sa partie avant de manière à la faire de son logement. Le pousser ensuite vers l'intérieur et commencer à le faire descendre en le faisant tourner de manière à le faire sortir (voir séquence figure B).

Pour effectuer les travaux de nettoyage de l'intérieur de l'appareil, utiliser un hérisson métallique et un aspirateur, en allant si possible jusqu'à la sortie de fumées, pour éliminer les dépôts de cendres créés par le flux des fumées qui peuvent à la longue empêcher l'écoulement correct des produits de la combustion.

i Une fois le nettoyage terminé, remonter toutes les pièces dans l'ordre inverse.



COMPACT 70V



COMPACT 80V

4.2.2 Contrôle des joints

Vérifier périodiquement le bon état des joints de la porte.

En règle générale, les joints doivent être remplacés après un, deux ou trois ans, selon l'appareil, la fréquence de son emploi, etc. Les joints doivent toujours garder leurs caractéristiques d'élasticité et doivent être remplacés immédiatement, s'ils se trouvent vitrifiés.

Si le registre de l'air est tout à fait fermé et l'allure de combustion reste toujours vive, il se peut que l'étanchéité de la chambre de combustion ne soit plus assurée et que le remplacement des joints soit nécessaire.

4.2.3 Nettoyage conduit de fumée

La formation de dépôts de suie est inévitable, même en utilisant des appareils et des conduits de fumée très performants; afin d'éliminer les dépôts de suie, il est indispensable d'effectuer un ramonage périodique du conduit de fumée.

Le ramonage doit être effectué au moins une fois par an par un professionnel ou plus souvent, si l'emploi de l'appareil est quotidien et que le combustible a des caractéristiques inférieures à celles indiquées au paragraphe 1.4.

Faire inspecter l'intérieur du conduit par un ramoneur professionnel, dont vous pouvez demander l'adresse à votre installateur.

Le ramonage permet d'éviter la corrosion du conduit de fumée et garantit la bonne performance de votre installation, conditions indispensables pour votre sécurité.

Influence de la suie et des cendres sur la consommation: les suies et les cendres sont un produit inévitable de la combustion (surtout de la mauvaise combustion); elles ne conduisent pas la chaleur, tendent à obstruer les conduits d'évacuation, à créer des condensats acides et à réduire le tirage.

Elles doivent être éliminées soigneusement de la chaudière et du conduit de fumée.

Une simple couche de 2 mm à l'intérieur d'une chaudière diminue l'échange thermique d'environ 12%: sur 100 kg de bois, 12 kg sont gaspillés!

L'encrassement excessif du conduit de fumée peut également être la cause d'un incendie de cheminée avec des conséquences imprévisibles.



Peu avant le début d'une nouvelle saison de chauffe, en particulier dans les résidences secondaires, il est recommandé d'inspecter les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée, même s'ils ont déjà été ramonés afin de vérifier qu'ils ne sont pas obstrués par des nids d'oiseaux, d'insectes ou de petits mammifères.

4.3 Pannes / Causes / Solutions

L'appareil n'est pas alimenté en électricité (la led ne s'allume pas):

- Il n'y a pas de courant.
- L'interrupteur bipolaire pourrait être sur "OFF".
- Le câble électrique pourrait être endommagé ou débranché de la prise de courant ou de l'appareil.

La ventilation ne fonctionne pas:

- La quantité de bois utilisée pourrait ne pas être conforme aux recommandations contenues dans le présent manuel (voir fiche technique paragraphe 1.3.2).
- La sonde thermostatique pourrait être grillée.
- Le ventilateur pourrait avoir sauté ou grippé (dans ce cas veuillez contacter le service après-vente).

Il y a de la fumée dans la pièce:

- La porte n'a pas été correctement fermée.
- Les joints sont en mauvais état.
- Dans le cas où dans la même pièce un autre appareil de type poêle, foyer fermé, cuisinière à bois ou hotte aspirante est en fonctionnement ou simplement installé (foyer ouvert), son tirage peut réduire ou compromettre celui de l'appareil.
- Le système d'évacuation des fumées (raccord et conduit de fumée) est sale ou non-étanche.
- Le raccordement au conduit de fumée n'est pas conforme aux règles de l'art.
- Les dimensions du conduit de fumée pourraient ne pas être conformes aux prescriptions de la présente notice (voir fiche technique, paragraphe 1.3.2).
- S'il s'agit des premiers allumages, c'est le vernis sur l'appareil qui dégage une mauvaise odeur; il suffit de bien aérer la pièce.
- Des obstacles éventuels (arbres, édifices) dépassent en hauteur la sortie du toit et gênent l'évacuation correcte des fumées.
- Le tirage dans le conduit de fumée n'est pas suffisant.
- Le bois pourrait être de mauvaise qualité (voir paragraphe 1.4.1).

La combustion est vive même après avoir fermé le registre de l'air:

- Les joints n'assurent plus l'étanchéité de l'appareil et leur remplacement s'impose.

i Si, après avoir analysé et vérifié les propositions de solutions ci-dessus, le problème persiste, demander l'assistance du FABRICANT ou de votre revendeur (voir section 1.1.4).

Entre-temps, éviter une utilisation prolongée de l'appareil afin de ne pas endommager les composants électriques si la ventilation ne fonctionne pas.

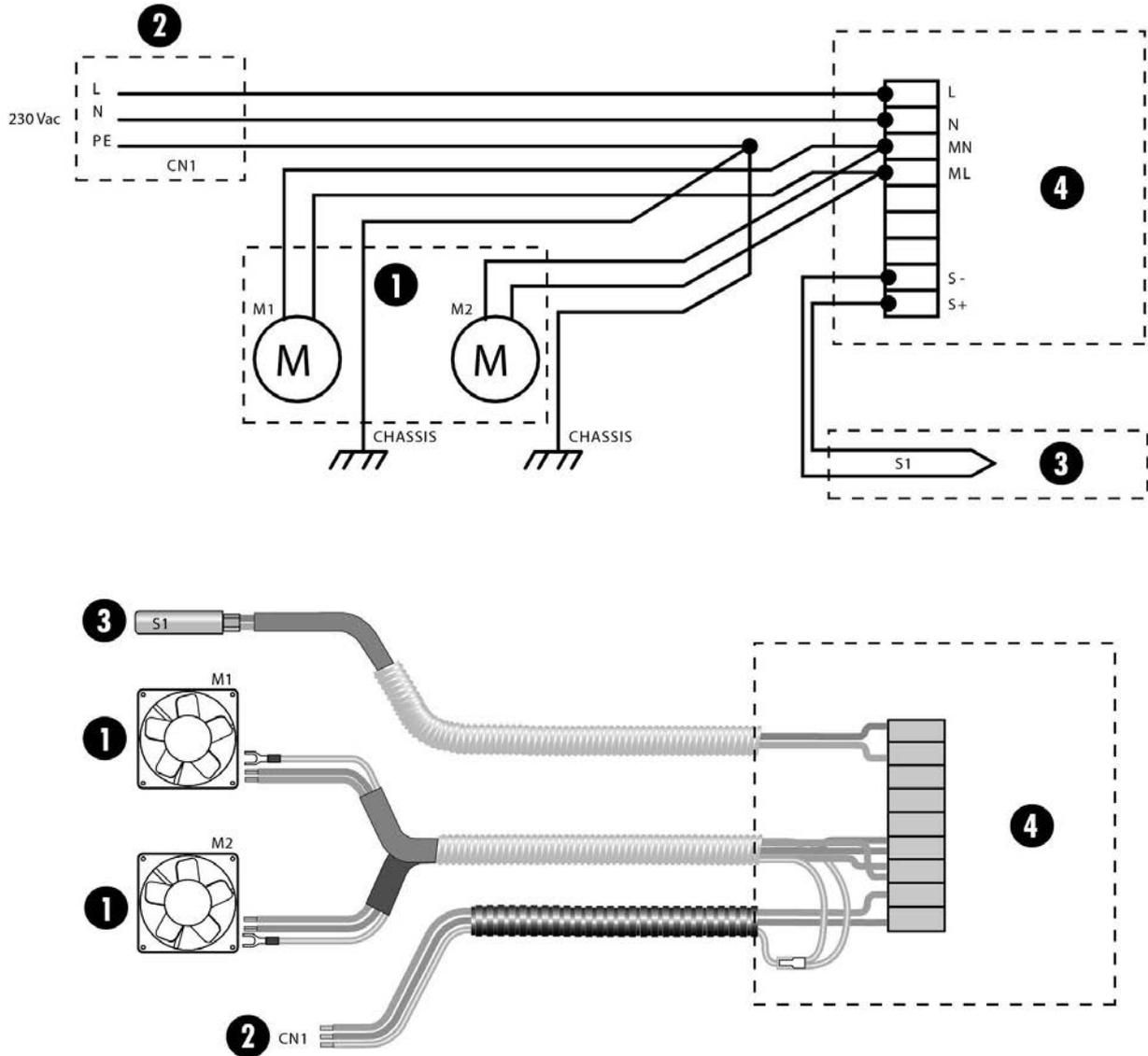
5 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ

5.1 Schéma électrique



ATTENTION: Toutes les opérations de contrôle et/ou de remplacement de pièces ne peuvent être effectuées que par des techniciens qualifiés et autorisés, et seulement sur l'appareil froid et isolé électriquement (interrupteur général de l'installation électrique désactivé).

SCHÉMA ÉLECTRIQUE



1. Ventilateurs (M1-M2)

2. Câbles de connexion au réseau (CN1) par l'électricien

3. Sonde thermostatique (S1)

4. Unité de contrôle électronique (en option)

5.2 Procédure inversion ouverture porte

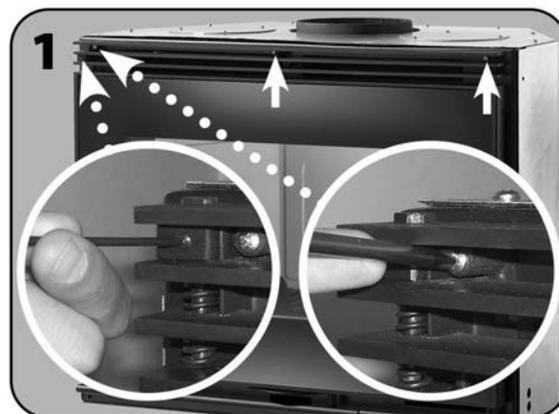
Outils nécessaires:

- Clé mâle à 6 pans de 2,5 mm.
- Clé mâle à 6 pans de 3 mm.
- Clé mâle à 6 pans de 4 mm.
- Clé mâle à 6 pans de 5 mm.
- Clé plate de 10 mm.
- Tournevis cruciforme.

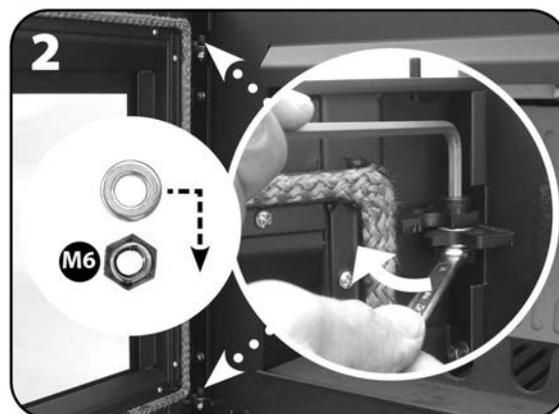
5.2.1 Démontage porte

1. À l'aide de la clé de 2,5 mm, dévisser la vis sans tête qui bloque le pivot du ressort et la conserver. À l'aide du tournevis cruciforme, dévisser les trois vis de blocage de la plaque supérieure et la retirer.

i Lorsque la plaque est retirée, le ressort et le pivot sortent par le bas.



2. À l'aide de la clé Allen de 5 mm, maintenir les pivots de la porte bloqués et dévisser avec la clé de 10 mm les écrous M6 qui bloquent les pivots de la porte, puis les enlever ainsi que leurs rondelles.



3. Soutenir la porte et retirer les pivots. Déposer la porte et retirer les douilles.

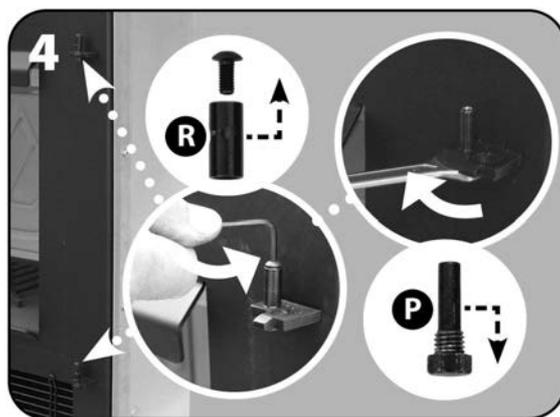


4. À l'aide de la clé Allen de 2,5 mm, dévisser les vis de blocage des rouleaux [R] des pivots de verrouillage, puis les enlever. À l'aide d'une clé de 10 mm, dévisser les pivots de verrouillage [P] et les enlever.

Une fois réalisées toutes les opérations décrites, remonter les pivots de verrouillage et les douilles du côté opposé en effectuant les points 4 et 3 dans la séquence inverse.

i Serrer à fond les écrous M6 puis les desserrer d'un demi tour pour ne pas empêcher le libre rotation de la porte.

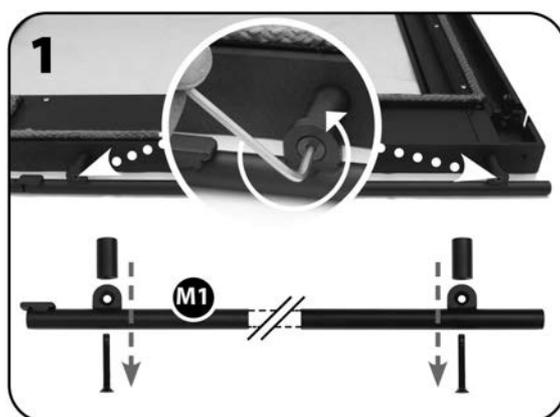
Avant de remonter la porte, inverser la poignée (voir paragraphe 5.2.2).



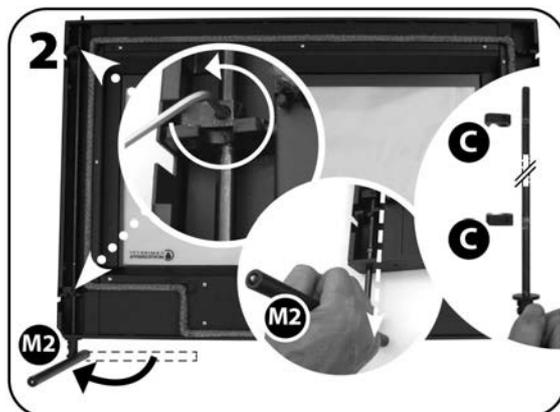
5.2.2 Inversion poignée

i Effectuer l'opération suivante en allongeant la porte sur une surface plane, tout en veillant à ne pas abîmer le verre céramique et la poignée.

1. À l'aide de la clé Allen de 3 mm, dévisser les deux vis de blocage de la poignée [M1] sous la porte.

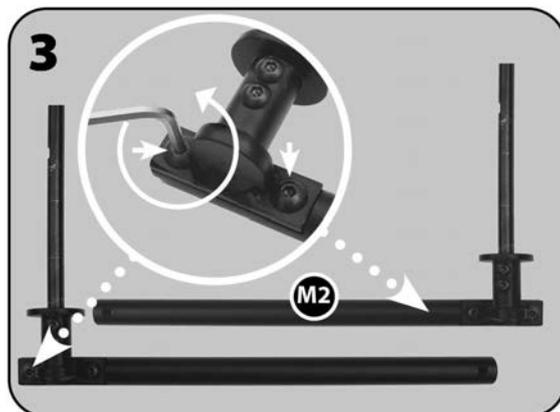


2. Mettre la poignée [M2] à la verticale. À l'aide de la clé Allen de 2,5 mm, dévisser les vis sans tête qui bloquent les verrous de la porte [C], puis retirer la barre.



3. À l'aide de la clé Allen de 3 mm, dévisser les deux vis qui fixent la poignée [M2] au pivot de la barre.

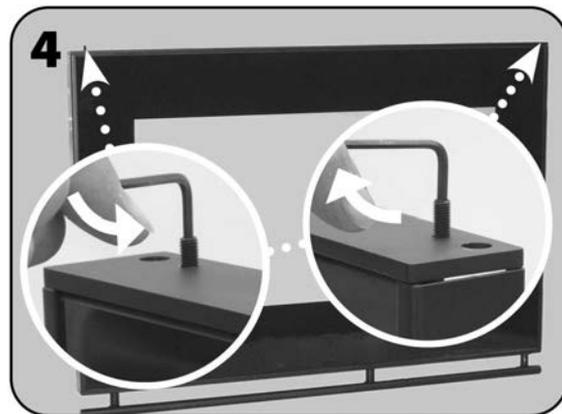
Faire tourner la barre de 180° et la bloquer dans sa nouvelle position en serrant les vis.



4. À l'aide de la clé Allen de 2,5 mm, dévisser la vis sans tête située sur le profil supérieur de la porte et la remonter du côté opposé.

Réassembler tous les composants de la porte en effectuant les points 2 et 1 dans la séquence inverse.

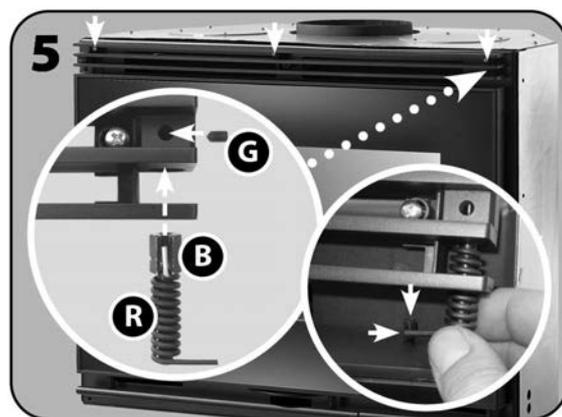
Pour finir, remonter la porte sur l'appareil en effectuant les points 4 et 3 du paragraphe 5.2.1 dans la séquence inverse.



5. Remplacer le ressort de retour de porte [R] par celui fourni en l'insérant par le bas, dans le trou de droite de la plaque et avec le pivot du ressort [B], en utilisant la vis sans tête conservée précédemment.

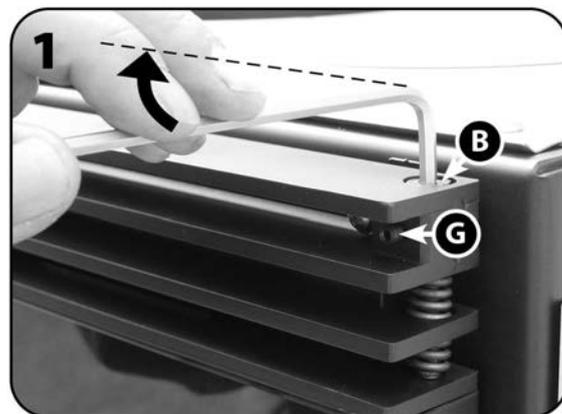
i Placer la tige du ressort devant la vis sans tête fixée précédemment au point 5.

Pour finir, visser les trois vis à l'aide du tournevis cruciforme pour fixer la plaque supérieure.

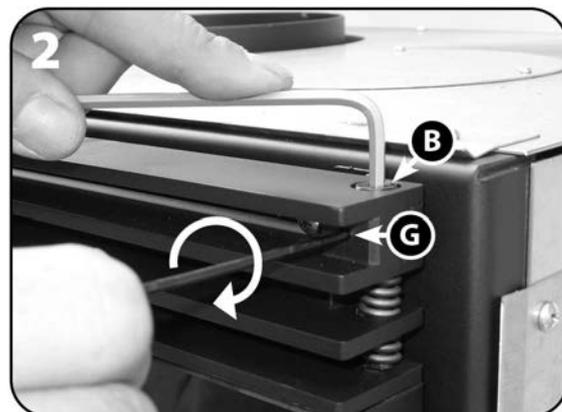


5.2.3 Tension ressort de retour de la porte

1. À l'aide de la clé Allen de 4 mm, faire tourner de 90° env. le pivot du ressort [B] dans le sens de rotation de fermeture de la porte (dans ce cas, sens des aiguilles d'une montre).



2. Tenir le ressort sous tension et, à l'aide de la clé Allen de 2,5 mm, visser la vis sans tête [G] pour bloquer le pivot du ressort [B].



- FEUILLET BLANC -

- FEUILLET BLANC -

5.3 Enregistrement interventions

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1	3
2	

1. DATE
2. SIGNATURE DU TECHNICIEN
3. DESCRIPTION INTERVENTION

La Société se réserve le droit d'apporter sans aucun préavis toutes les modifications qu'elle jugerait nécessaires pour des exigences techniques ou commerciales et décline toute responsabilité pour les fautes ou inexactitudes éventuellement présentes dans ce catalogue. Toute reproduction, même partielle, des photographies, des dessins et des textes est absolument interdite. Toute violation sera punie aux termes de la loi en vigueur. Les données et les dimensions sont fournies à titre purement indicatif.



SIÈGE SOCIAL, USINE:
36020 Pove del Grappa (VI) – ITALIE
Via A. da Bassano, 7/9 - Tel. +39 0424 800500 - Fax +39 0424 800590
www.caminettimontegrappa.it